

LE CARILLON

Volume 9 / numéro 2 / mai 2014

du quartier Saint-Sauveur



On ne lâche pas la patate : un marché public renouvelé au parc Durocher !

Par Jeanne Camirand et Renaud Sanscartier, du Collectif Fardoche



Pour une deuxième année, le parc Durocher accueillera un marché public cet été. Le succès du marché en 2013 nous a encouragés, membres du Collectif Fardoche, à redoubler d'efforts pour offrir aux citoyens neuf jours de marché pour l'été qui vient. Tous les samedis d'août et de septembre, beau temps, mauvais temps, de 9h à 13h, vous pourrez faire vos emplettes en plein cœur de Saint-Sauveur.

Plusieurs démarches en cours

Pour nous, l'hiver a été l'occasion de faire avancer le projet. Nous avons travaillé avec la Ville pour faire autoriser la tenue du marché au parc Durocher, et nous avons développé des partenariats qui nous aideront à acquérir le matériel nécessaire et à embaucher une personne pour coordonner le projet durant l'été. Nous continuons aussi à bâtir des liens avec des organisations du quartier qui contribuent à améliorer la qualité de vie. De plus, nous recherchons activement des agriculteurs et transformateurs qui veulent embarquer dans l'aventure. Bref, le Collectif Fardoche ne lâche pas la patate... ni la tomate, ni les fromages...

Diversité, accessibilité et plaisir

Le projet de marché est né du désir de contribuer à la vie de quartier et d'améliorer l'accès aux aliments. Pour l'été 2014, ce sont ces mêmes valeurs qui continuent de nous motiver et elles semblent rejoindre plusieurs organisations et citoyens du quartier qui apportent leur contribution au projet. Ces appuis nous aideront à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour cet été. D'abord, nous voulons que le marché offre une grande diversité de produits alimentaires : légumes divers, fines herbes, petits fruits, pain, viandes, fromages, miel, etc. Nous espérons ainsi que vous trouverez au marché tout ce que vous souhaitez, en plus d'y faire des découvertes intéressantes.

Ensuite, nous voulons que le marché joue un rôle pour améliorer la sécurité alimentaire dans notre quartier. Pour ce faire, nous explorons plusieurs avenues avec

nos partenaires : vente de produits en grande quantité, ateliers de cuisine, animations, etc. Par ailleurs, des étudiants en sociologie de l'Université Laval finalisent actuellement une étude qui nous permettra de mieux comprendre comment un marché public peut compléter l'offre alimentaire déjà existante dans le quartier, et comment il peut également contribuer à l'animation urbaine. Les résultats de cette étude nous guideront au fil des prochains mois pour faire en sorte que le marché réponde autant que possible aux attentes et aux besoins des citoyens de Saint-Sauveur.

Tous les samedis d'août et de septembre, vous pourrez faire vos emplettes en plein cœur de Saint-Sauveur.

Vous avez hâte?

Finalement, nous souhaitons maintenir le côté amical et festif du marché. Ainsi, de la musique et d'autres activités sont prévues afin d'animer le parc durant le marché.

Les matins de marché commenceront dès le 2 août. D'ici là, demeurez informés par le biais de notre site web ou de notre page Facebook.

Le Collectif Fardoche, un groupe de citoyens, est parrainé par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Il a reçu l'appui du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et du Conseil de quartier de Saint-Sauveur. •

Plus d'information sur les alternatives locales au supermarché en page 6.



Comme en 2013, le marché public de Saint-Sauveur continuera de transformer le parc Durocher pendant les samedis estivaux. Photo: Marché public Saint-Sauveur.

Marché public

marchesaintsauveur.com

facebook.com/MarcheSaintSauveur

LE GOIN DU COMITÉ

Vous aimez le Carillon ? Vous souhaitez devenir membre du Comité ?

Le journal le Carillon est une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Sa production est financée par le Comité et les revenus publicitaires. Il est distribué dans le quartier à plus de 7500 copies.

Vous voulez appuyer le comité de rédaction du journal ?

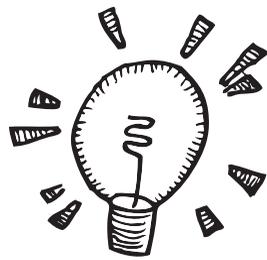
Devenez membre du Comité. Vous recevrez ainsi notre bulletin de liaison, le Petit Potin, avec toutes les informations et invitations privilégiées concernant nos différentes activités sociales et militantes.

Vous pourrez aussi vous impliquer au sein des différents comités (journal, logement, mobilisation, socioculturel, Plan de mobilité durable, etc.). Ces comités travaillent tous de façon inclusive et démocratique.

Venez y contribuer!

En tant que membre, vous pourrez également prendre part à la vie démocratique du Comité : participer aux assemblées générales ou même vous présenter au conseil d'administration.

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité du quartier Saint-Sauveur. •



Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles au cccqss@bellnet.ca ou [418-529-6158](tel:418-529-6158) ou par la poste au 301, rue de Carillon, Québec, Québec, G1K 5B3.

Comité de rédaction : Françoise Bellemare, Frédéric Côté, Marie-Joëlle Lemay Brault et Patrice Lemieux-Breton.

Coordination : Marie-Joëlle Lemay Brault

Collaborations : Atout-Lire, Héroïse Baril-Nadeau, Jonathan Carmichael, Jeanne Camirand, Aude Chaumaz, Collectif Subvercité, Marie-France Courteau, Michel Desrochers, Marie-Ève Duchesne, ferme Les Pensées Sauvages, Denise Garneau, Typhaine Leclerc-Sobry, Éric Martin et Renaud Sanscartier.

Correction : CCCQSS et comité de rédaction

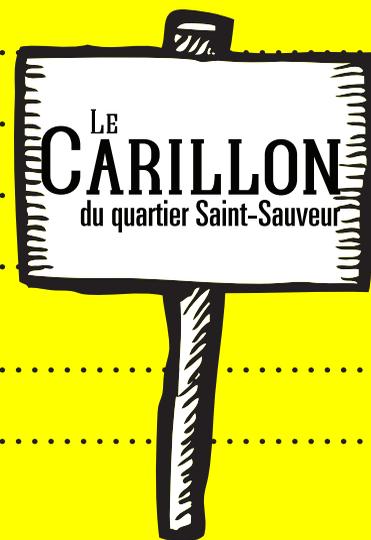
Mise en page : Typhaine Leclerc-Sobry

Photo page couverture : Typhaine Leclerc-Sobry

Le Carillon est publié à 7 500 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur.

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier.

Les articles publiés n'engagent que leur-s auteur-e-s



Comité des citoyens et citoyennes
du quartier Saint-Sauveur

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____ - _____

Courriel _____

Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS

Paiement:

3\$ (sans emploi & précaires)

5\$ (salarié-e-s)

Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prrière de nous faire parvenir votre paiement au
301, rue de Carillon
Québec, QC, G1K 5B3.

Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS.

Merci!

* Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 40 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, ajoutez à votre liste d'amis le Comité Citoyen-nes Quartier Saint-Sauveur. Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. [facebook.com/cccqss](https://www.facebook.com/cccqss)



Le CCCQSS est aidé financièrement par :



Fonds de solidarité des
groupes populaires

www.fsgpq.org

VIE DE QUARTIER

Un rôle beaucoup plus grand que le commerce

Les services de proximité dans Saint-Sauveur

Par Héloïse Baril-Nadeau

La situation des services de proximité se détériore depuis plusieurs années. Il a été possible de voir le départ d'écoles, de quincailleries, de la Caisse, en plus du déménagement d'un centre communautaire... Est appelé service de proximité tout établissement de commerce ou de services, généralement de petite superficie, situé au cœur d'un quartier. Chaque année, il y a au moins un nouveau service qui s'envole. La réaction des citoyens et citoyennes face à cette réalité démontre leur réelle préoccupation.

Le 20 mars dernier, le Comité a tenu une rencontre citoyenne sur les services de proximité dans le quartier. Environ une quinzaine de personnes se sont fait aller les méninges afin d'analyser la situation et de proposer des solutions visant à préserver ces services. L'importance de sensibiliser à l'achat local dans notre quartier a notamment été soulevée. Au cours des dernières années, la mobilisation s'est toujours faite en réaction aux départs ou aux fermetures. Pour changer de stratégie, les citoyennes et citoyens présents étaient d'avis qu'il faudrait penser davantage à agir en amont plutôt que d'être réactifs.

Diminution de la consommation dans le quartier à travers le temps

Les services de proximité inquiètent les résidents et résidentes de Saint-Sauveur depuis un certain temps déjà. Dale Gilbert, l'auteur du livre *De Cloche et de voix*, retrace l'évolution des pratiques de consommation dans Saint-Sauveur et les impacts pour les commerces de proximité dans un article fort intéressant intitulé : *Une culture urbaine en mouvement. Se déplacer et consommer en milieu populaire à Québec, 1930-1980*.

Il y souligne que les gens ont tranquillement opté pour la rentabilité de leurs déplacements en consommant dans les centres commerciaux, quitte à utiliser l'automobile pour se déplacer. Il mentionne aussi que nous favorisons des éléments comme le confort, la variété et le prix, l'automobile et la modernité plutôt que la proximité et le service personnalisé. Les habitudes ont changé, mais ce n'est pas nécessairement un choix conscient. Il n'est jamais trop tard pour renverser la situation afin de garder les services du quartier et d'encourager d'autres personnes à s'y installer.

Services de proximité : gage de mixité

Les services de proximité contribuent à garder les citoyen-ne-s en santé en offrant la possibilité de se déplacer à pied. Dans le quartier, il y a déjà beaucoup de personnes qui ont opté pour ce moyen de déplacement. Parfois par choix, mais aussi par obligation puisque près de 44 % de la population de Saint-Sauveur ne possède pas de voiture. Pourtant, une personne sans

véhicule, surtout dans un quartier de centre-ville, devrait avoir le même accès aux services que n'importe qui d'autre.

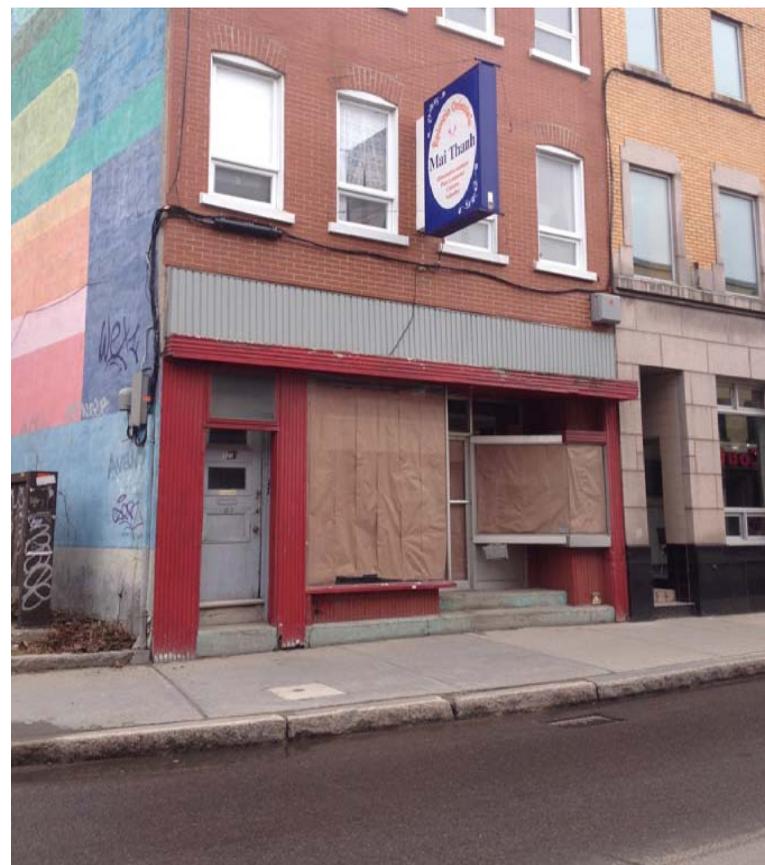
Saint-Sauveur est reconnu pour sa mixité sociale, il y a des jeunes, des familles, des personnes âgées et des personnes seules. Par ailleurs, la notion de proximité est relative. Elle diffère selon les personnes et leur capacité à se déplacer facilement, comme pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou encore pour les jeunes familles.

Pour garder et attirer des résident-e-s de tout âge et de tous horizons dans le quartier, et donc pour préserver cette belle mixité sociale, il faut être en mesure d'offrir des services variés et accessibles au cœur de nos milieux de vie. Avant de s'installer dans un quartier, les gens évaluent les avantages dont les services près de chez eux et ceux-ci peuvent faire pencher la balance.

Plus que des commerces, des lieux de socialisation

Lors de la rencontre citoyenne du 20 mars, plusieurs personnes ont mentionné la fonction sociale des commerces de proximité. La proximité n'est pas seulement une question de distance, mais de contact humain. Les gens apprécient et recherchent le service personnalisé, le fait de pouvoir entrer dans un magasin, de parler avec les personnes qui y travaillent et d'être reconnus.

Fréquenter un commerce local, c'est l'encourager à rester dans le quartier et contribuer à son dynamisme.



*Les fenêtres placardées de cette ancienne épicerie asiatique illustrent bien les difficultés que semblent vivre de nombreux commerces de la rue Saint-Vallier et du reste du quartier.
Photo: Typhaine Leclerc-Sobry.*

La vitalité d'un quartier passe beaucoup par ses services de proximité qui sont aussi des lieux rassembleurs et permettant d'habiter son milieu, de se rencontrer et de briser l'isolement. Le dynamisme social qu'ils amènent contribue grandement à la vie de quartier dans Saint-Sauveur et augmente le sentiment d'appartenance. Saint-Sauveur est un quartier reconnu pour être vivant, mais la situation des services de proximité est précaire. D'où l'importance d'être vigilants et proactifs afin de préserver ces services et, pourquoi pas, d'en obtenir davantage. Les citoyens et citoyennes sont attachés à leurs services, à leur quartier, ils l'ont exprimé de plusieurs façons au cours des dernières années.

La perte des petits commerces de proximité s'explique de bien des façons, notamment par les modes de consommation largement répandus. De plus, les institutions doivent être sensibles aux préoccupations des gens du milieu concernant cette réalité. Les différents acteurs de Saint-Sauveur doivent se concerter et travailler dans le même but ; celui de garder nos services de proximité. En parallèle, comme citoyens et citoyennes, pourquoi ne pas avoir en tête que fréquenter un commerce local, c'est l'encourager à rester dans le quartier et à contribuer à son dynamisme. •

LUTTE À LA PAUVRETÉ

Le poids de nos préjugés

Par Marie-Joëlle Lemay Brault

Se demander continuellement comment payer le loyer, les comptes, où couper... Connaissant le coût de la vie élevé et constamment à la hausse, qui d'entre vous choisirait sciemment de vivre avec 610 \$ par mois ou, au mieux, avec 927 \$? Pourtant, des préjugés tenaces véhiculent cette idée qu'il s'agit d'un choix délibéré et que les personnes assistées sociales sont lâches et profiteuses.

Les préjugés existent quelquefois par mépris et pure bassesse, mais le plus souvent par ignorance. Quand on ne vit pas une réalité ou ne la côtoie pas, il est difficile de la comprendre sans la juger. À l'inverse, les réalités qui dérangent et confrontent amènent souvent à généraliser gratuitement nos jugements à l'ensemble des personnes qui portent les mêmes caractéristiques. Et quand ces mêmes jugements sont portés par un grand nombre, ils se multiplient et persistent. D'autant plus lorsqu'ils sont véhiculés de manière hargneuse ou dérisoire par de « grandes gueules publiques sans scrupules ».

T'es qui pour juger ?

« Y'en a qui seraient capables de travailler, y pourraient se trouver des p'tites jobs », « Y'en a qui en ont vraiment besoin, mais la majorité profite du système », « Sont ben ! Y'ont plein d'affaires gratuites. En plus y dépensent de l'argent pour des affaires pas essentielles », « Sont payés pour être à la maison pis y font garder leurs enfants dans les garderies à 7 \$ ». C'est drôle, mais ces préjugés énoncés à l'égard des personnes assistées sociales pourraient, dans d'autres contextes, s'appliquer à des catégories de personnes qu'on ne juge pourtant pas.

Par exemple : combien de parents en congé parental envoient leur plus vieux à la garderie ? Combien d'entre vous tentent de payer le moins d'impôt et d'obtenir le plus gros retour possible ? Combien de travailleurs considèrent le chômage comme une période de vacances entre deux périodes de boulot ? Et les entreprises qui pillent nos richesses collectives sans rendre une juste part aux coffres de l'État... Sont-elles pointées du doigt ?

Chacun tire avantage des mesures sociales en place et pourtant on ne traite pas tout le monde de profiteur. De plus, personne n'est à l'abri d'avoir besoin des filets sociaux. Et ça, on a tendance à l'oublier, probablement parce que ça ne fait pas très glorieux...

Des parcours de vie sinueux

En parlant à des personnes qui vivent ou plutôt qui survivent à l'aide sociale, on constate que les parcours qui amènent à y recourir sont variés et, plus souvent



Des membres de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec Métro et du Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec, lors de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales, du 5 au 9 mai 2014. Photo : Luis Dion-Dussault.

qu'autrement, malheureux ou malchanceux. Des incapacités, des difficultés scolaires ou professionnelles sont souvent en cause. Quand on ne performe pas, on est vite mis à l'écart dans un système axé sur la rendement.

La maladie, qu'elle soit passagère ou permanente, ainsi que des épisodes de dépression sont aussi souvent mentionnés comme étant les déclencheurs de la demande d'aide. Par la suite, le simple fait d'être à l'aide sociale devient un facteur d'éloignement du marché du travail et de tous les autres réseaux sociaux qui, habituellement, contribuent à l'épanouissement des personnes.

Au Québec, 321 831 ménages reçoivent de l'aide de dernier recours. De ceux-ci, près de 128 730 ménages (40%) bénéficient du programme de la solidarité sociale car ils sont considérés comme ayant une contrainte sévère à l'emploi permanente ou de durée indéfinie. Les 193 100 autres ménages (60 %) bénéficient du programme d'aide sociale et reçoivent une prestation de base. Par ailleurs, de ces derniers ménages, environ

71 450 (37%) ont une contrainte temporaire à l'emploi. Au total, ça fait donc autour de 200 000 ménages qui ne sont pas en mesure d'investir le marché du travail. C'est presque deux tiers des ménages à l'aide sociale. Même si les groupes qui défendent les droits des personnes à l'aide sociale n'aiment pas l'idée des catégories, il y a là-dedans de quoi remettre en perspective l'étiquette de paresseux qui colle solidement à la peau des personnes assistées sociales et leur brisent les ailes... Et pour ceux qui douteraient encore, ne croyez pas qu'il est facile d'obtenir la paperasse nécessaire attestant de la contrainte. N'allez pas croire non plus que pour les autres, ceux et celles considérés aptes au travail, il n'en tient qu'à leur bonne volonté d'aller travailler.

Rendre leur dignité aux personnes

On regarde peu les causes structurelles qui mènent et maintiennent les personnes à l'aide sociale. On préfère déposer le fardeau sur les seules épaules des personnes qui le vivent. C'est moins confrontant d'éviter de se regarder le nombril collectif, de ne pas questionner nos valeurs et les phénomènes qui conduisent à l'exclusion.

Évidemment que la résilience et les ressources de chacun font une différence. Avec les mêmes défis, certaines personnes s'en tirent mieux que d'autres. N'en demeure pas moins que notre société produit de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les milieux socioéconomiques prédisposent à un certain nombre d'obstacles et d'inégalités. Le marché du travail est difficile, peu inclusif et compétitif, sans compter que le salaire minimum ne permet pas de bien vivre, etc.

Du 5 au 9 mai, c'était la 41^e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales. Elle vise à dénoncer le traitement accordé à ces personnes et à leur rendre leur dignité. Dans un quartier où près du tiers des gens vivent sous le seuil de faible revenu et où beaucoup de personnes vivent à l'aide sociale, il est d'autant plus important de prendre conscience du poids de nos préjugés et d'y travailler. Car c'est un fardeau aussi lourd, sinon plus, que la pauvreté elle-même. Il mine l'estime et démolit l'espoir. Il enferme, il isole. Il met à l'écart sans égard à la valeur des personnes. •

*Notre société
produit de la
pauvreté et de
l'exclusion sociale :
au Québec,
321 831 ménages
reçoivent de l'aide
de dernier recours.*

VIE DE QUARTIER

Qu'est-ce qu'elles en pensent, nos grands-mères ?

Par Françoise Bellemare

Grand-m'man, as-tu déjà fait un marathon, étant plus jeune ? Qu'est-ce que ça voulait dire il y a 50 ans, faire du sport, pour une femme ? Et puis le droit de vote ... Il a été obtenu en 1940 : tu as vécu ça ? Et tu es restée à la maison pour élever ma mère et ses sept frères et sœurs : comment ça s'est passé ? As-tu réalisé tes rêves ? Comment vois-tu la vie aujourd'hui ?

Ma grand-mère, comme toutes ces femmes qui sont les grands-mères de quelqu'un, a une quantité infinie d'histoires passionnantes à raconter. Même constat de la part d'Audrey Pernis, vidéaste professionnelle habitant le quartier Saint-Sauveur. « Il y a plein de belles personnes avec une richesse incroyable à partager et à transmettre », dit-elle. Mais encore faut-il les recevoir, voire les chercher. C'est cette question de transmission, avec un objectif d'exploration de l'évolution de la condition féminine, au Québec, qui constitue la base du projet *Ce qu'en pensent nos grands-mères*.

Un régal !

Prenant la forme de courtes vidéos web, le projet consiste à donner la parole à nos grands-mères, pour qu'elles se racontent auprès des plus jeunes générations, à travers des sujets aussi variés que le mariage, le travail, la religion, le sexe, la politique, la solidarité. « Si les personnes âgées sont au premier abord plus timides, elles sont extrêmement

généreuses une fois lancées et une fois le lien de confiance instauré », explique Audrey, responsable de la réalisation du projet.

« Ça va être un régal », s'enthousiasme celle qui adore entrer chez les gens, les rencontrer dans leur sphère intime. « C'est là où ils se dévoilent à nous ».

Si elle avait déjà réalisé des portraits de femmes auparavant, c'est lorsqu'elle a joint l'équipe de Vidéo Femmes que la question féminine est devenue centrale dans ses projets.

Vidéo Femmes est un centre d'artistes dont la mission est de soutenir la création de vidéos indépendantes réalisées par des femmes et d'assurer leur rayonnement auprès d'un vaste public. Depuis, elle a réalisé des vidéos pour le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec et pour la YWCA Québec.

La transmission en action

Récemment (en 2013), elle a réalisé le film *L'arrivée des filles du Roy*, diffusé au cinéma Cartier, pour souligner le 350^e anniversaire de l'arrivée du premier contingent des filles du Roy, à Québec. Une expérience qui l'amènera à côtoyer des femmes de tous les âges, 36 au total, entre 9 et 79 ans. Chacune est alors chargée d'incarner une véritable fille du Roy. L'aventure les conduira à passer plusieurs jours à bord d'un bateau, sur le Fleuve Saint-Laurent, en grande proximité, ce qu'Audrey qualifie de riche expérience. « À un certain moment, une femme s'est mise à enseigner à toutes les autres comment faire une ceinture fléchée. Ça faisait un peu mère, grand-mère, sœur, cousine. Moi j'étais l'électron libre dans tout ça », raconte-t-elle.



Audrey Pernis est vidéaste professionnelle. La voici lors du tournage du film *L'arrivée des filles du Roy*.

Illustrations (en bas à gauche) : Aude Chaumaz.

Un projet qui veut donner la parole à nos grands-mères, pour qu'elles se racontent auprès des plus jeunes générations.

Originaire de France, Audrey n'a ni mère ni grand-mère au Québec. Quand elle a été approchée pour rejoindre l'équipe de *Ce qu'en pensent nos grands-mères*, elle n'a pas hésité une seconde. « Pourtant, je m'étais promis de toujours réfléchir au moins 24 heures avant d'embarquer dans de nouveaux projets ! ». Ce qui l'intéresse tout particulièrement, « ce sont les questions de société, le plan historique, la vie de ces femmes-là (nos grands-mères québécoises), dans le temps », dit-elle.

Silence, on tourne !

Mis à part Audrey, l'équipe de *Ce qu'en pensent nos grands-mères* se compose de quatre jeunes femmes d'expériences variées et d'une illustratrice de grand talent. Cette dernière signe l'identité visuelle du projet, dont on voit ici une ébauche. Aude a également signé la bande dessinée du dernier numéro du Carillon ! L'Institut du Nouveau Monde parraine l'initiative et les premiers tournages sont prévus pour l'automne prochain. Les capsules vidéo, une fois montées, seront d'une durée de cinq à dix minutes. Chacune d'elle fera intervenir de trois à quatre femmes sur une thématique, et sera accompagnée d'analyses et de réflexions. Sur le site du projet, il sera également possible de trouver les portraits de chaque femme.

Et on recrute !

Déjà, vous pouvez consulter la page Facebook du projet. Encore mieux, *Ce qu'en pensent nos grands-mères* est en période de recrutement ! Vous êtes une femme âgée de plus de 70 ans, intéressée à partager votre expérience sur des questions variées ? Si vous souhaitez proposer la candidature d'une personne ou avoir plus d'information, contactez l'équipe du projet ! •

Coordonnées

nosgrandsmeres@gmail.com

581-984-3603

facebook.com/cequenpensentnosgrandsmeres

De la France à Saint-Sauveur

Audrey Pernis est originaire de la France, où elle a fait des études de cinéma et de journalisme. Après avoir travaillé pendant quatre ans dans une agence de presse et réalisé un premier documentaire (*Cinq pattes et trois sabots*), elle quitte son pays d'origine pour s'installer dans notre cher quartier, qu'elle habite depuis maintenant deux ans et demi. Elle aime beaucoup Saint-Sauveur. « C'est un peu comme un village : il y a des marcheurs, des enfants qui jouent dans les rues, des sons de cloches », décrit la voisine de l'église Saint-Sauveur. « Ça a un côté très sympa que j'aime beaucoup ! » conclut-elle. Et vous ? Ça se passe comment dans votre rue ?

Pour consulter quelques réalisations et extraits des vidéos d'Audrey Pernis, visitez le : vimeo.com/user1977665.



VIE DE QUARTIER

Des paniers de légumes biologiques livrés au cœur de votre quartier !

Par la ferme Les Pensées Sauvages

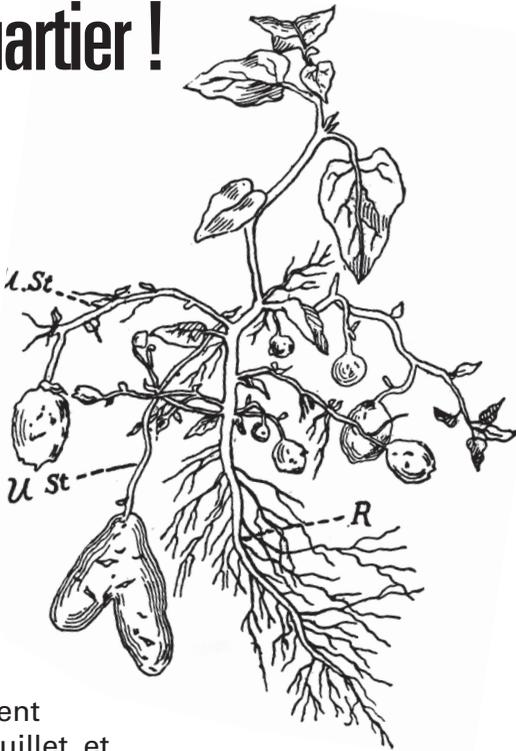
Vous avez peut-être déjà entendu parler d'ASC. Ou alors, vous connaissez une famille qui reçoit chaque semaine un panier bio. Comment tout cela fonctionne-t-il ? Et comment pouvez-vous participer ?

L'agriculture soutenue par la communauté (ASC) est une formule qui allie implication citoyenne et projets d'agriculture locale-régionale. Les personnes qui souhaitent soutenir un projet agricole deviennent partenaires-abonnés d'une ferme en achetant d'avance une part de la récolte de cette ferme. Par la suite, le fermier de famille s'engage à livrer hebdomadairement un panier de légumes « surprise » entre juillet et novembre. Les partenaires, pour leur part, s'engagent à verser un montant donné pour son panier; une partie au printemps à la signature de l'entente, une autre partie à la livraison du premier panier (début juillet) et le dernier tiers en septembre.

Avec ce mode de paiement, la ferme peut couvrir ses frais de démarrage saisonnier qui sont importants et ainsi cultiver la quantité nécessaire aux paniers réservés. Si la culture d'un légume offre un rendement plus grand que souhaité, les bénéfices de cette récolte seront partagés entre les partenaires. Les légumes estivaux offerts dans les paniers sont toujours d'une fraîcheur assurée. Ils sont aussi certifiés biologiques, ce qui veut dire qu'ils ont été cultivés sans pesticides ni engrais chimiques.

Des bienfaits pour l'humain et la nature

Cette mise en marché des légumes locaux et biologiques offre aux consommateurs et aux producteurs un moyen concret de participer à l'effort collectif d'aide à notre environnement que ce soit en favorisant l'agriculture locale, en réduisant le nombre d'intermédiaires, en réduisant les déplacements, en encourageant la santé des personnes et des sols ou finalement, en vivant un contact plus humain et un lien plus serré avec la nature. Par le biais des paniers, il est aussi possible de manger bio à prix avantageux.



Un point de chute dans Saint-Sauveur

Faire partie du réseau d'ASC mis sur pied par Équiterre permet de valoriser l'agriculture au Québec et le travail des agriculteurs et agricultrices, en plus de favoriser votre santé et celle de l'environnement.

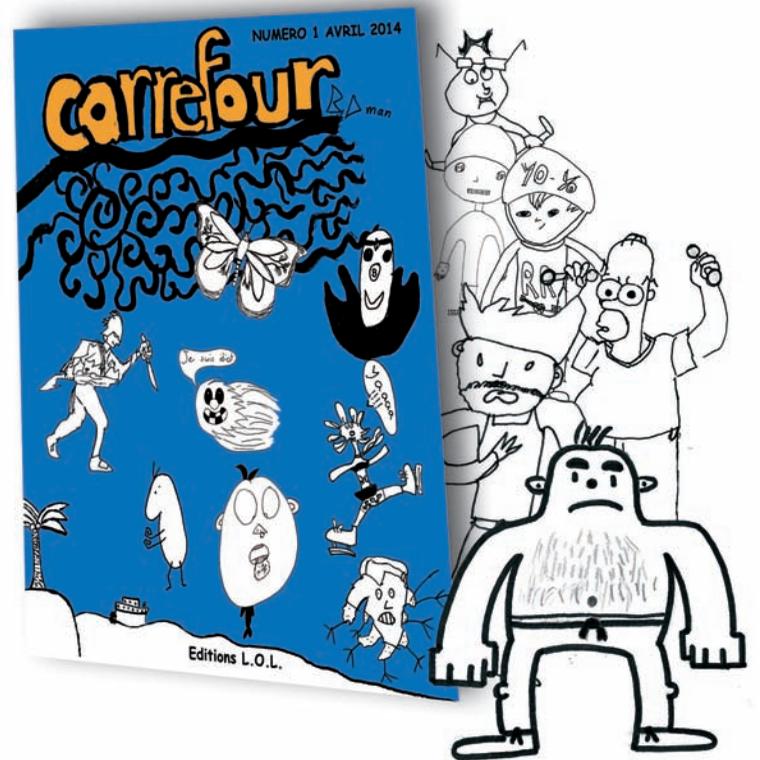
Concrètement, les partenaires abonnés viennent faire la collecte de leur panier à un point de livraison (point de chute), une fois par semaine. Ce moment devient un point de rencontre et d'échange entre les partenaires et les fermiers ou fermières. Pour les fermiers, c'est un moment particulier de rencontre avec les partenaires qui permet de partager les péripéties de la semaine aux jardins. Cette période de collecte du panier dure une heure et se produit toujours au même moment de la semaine.

Pour une deuxième année, vous avez la chance d'avoir un point de livraison au cœur du quartier Saint-Sauveur, dans la cour du Patro Laval. Il s'agit des paniers de la ferme Les Pensées Sauvages. Profitez-en, les inscriptions sont lancées ! •

Image : tinyurl.com/mmvtx4

Des bédéistes de talent au Carrefour des enfants de Saint-Malo

Par Aude Chaumaz



Cet album broché est le résultat de deux mois de travail pour Than Lam, Rukhsara, Jean-Sébastien, Sopheak, Océanne, Xin Yu, Hassan, Nadir et Samuel, des jeunes qui fréquentent le Carrefour des enfants de Saint-Malo.

Impressionnée par la qualité de leurs dessins, leur éducatrice Lyz'Andr Shaw-Cloutier a eu l'idée de leur proposer un atelier BD hebdomadaire ayant pour objectif de réaliser un petit livre qui présenterait leur travail.

Étant bédéiste et ayant des liens avec le Carrefour des enfants, j'ai eu le plaisir et la chance d'animer cet atelier et de réaliser ce livre avec eux. Il est plein de talent, d'humour, d'imagination et d'enthousiasme !

Bravo les enfants !



Arboriculteur-élagueur • Soins des arbres • Abattage
418 455-1855 • jullafrance@yahoo.com

Pour en savoir plus...

... sur les paniers de la ferme Les Pensées Sauvages, contactez Catherine :

penseessauvages@globetrotter.net

418-598-1257

... sur l'ASC et ses différentes options :

www.equiterre.org/solution/paniers-bio

L'émission *Légitime Dépense* sur l'ASC :
<http://video.telequebec.tv/shadowbox/?fn=457&tc=126&src=14&sec=1>

AMÉNAGEMENT URBAIN

Passerelle cyclo-pédestre Un détour imposé de 1,8 km pour les gens de la rue Bigaouette

Par *Éric Martin*

C'est au Club Victoria, le 31 mars dernier, que la Ville de Québec a présenté à la population son projet de passerelle. À l'occasion de cette soirée d'information, plusieurs citoyennes et citoyens des quartiers Saint-Sauveur et Vanier s'étaient déplacés. Pour sa part, le Comité avait décidé de boycotter la rencontre puisque l'objectif de la Ville n'était pas de consulter, mais seulement de présenter la décision prise.

Rappelons qu'à l'automne 2013, les conseils de quartier de Saint-Sauveur et de Vanier avaient réclamé des consultations sur l'emplacement de la passerelle, mais que la Ville avait, encore une fois, refusé d'écouter ses propres organes consultatifs. Au-delà de ce déni démocratique qui fomente cynisme et mécontentement parmi la population, on peut aussi se demander quelles seront les conséquences du choix de l'emplacement de la passerelle sur son utilisation par les citoyens et les citoyennes du quartier.

Un détour plus important que ce que la Ville laisse entendre...

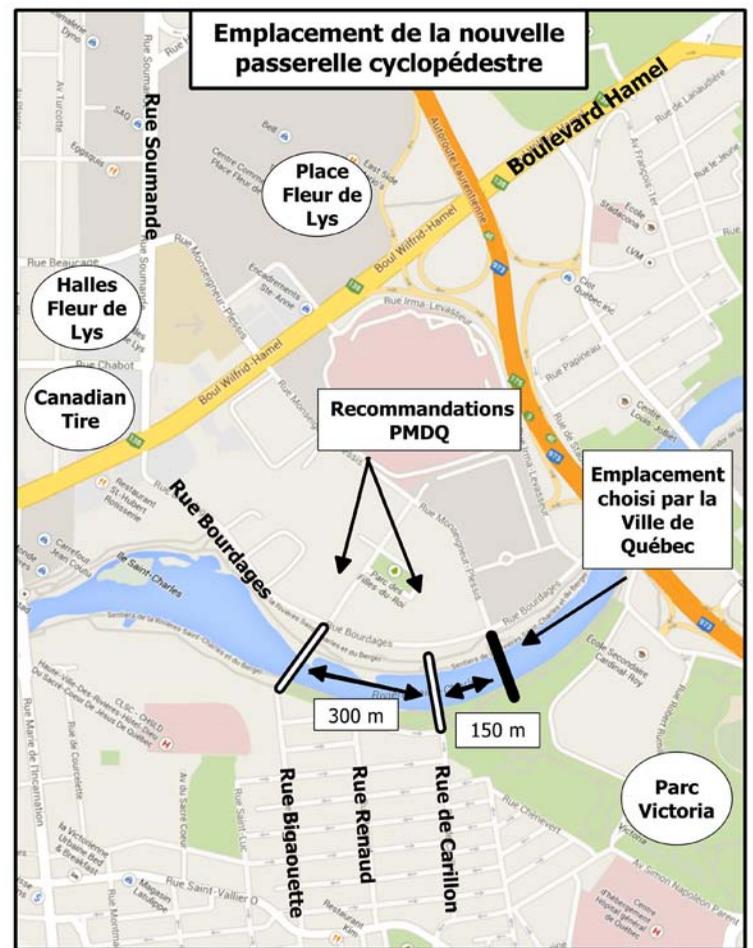
À notre avis, l'un des problèmes plus importants est que cette passerelle imposera un détour par le parc Victoria aux gens de Saint-Sauveur qui souhaitent se rendre aux alentours de la rue Soumande (Place ou Halles Fleur de Lys). La Ville semble minimiser ce détour par le parc Victoria, argumentant qu'il ne sera que de 150 mètres. Par ailleurs, en regardant de plus près, on constate que cette mesure correspond uniquement à la distance à parcourir entre la rue de Carillon et l'emplacement choisi par la Ville. Elle ne prend pas en compte le détour qui est imposé une fois parvenu de l'autre côté de la rivière. Dans les faits, selon leur destination, ce détour sera donc de 300 mètres pour les résident-e-s de la rue de Carillon, de 600 mètres pour ceux et celles de la rue Renaud et de 900 mètres pour ceux et celles de la rue Bigaouette.

Évidemment, ce détour imposé à l'aller vaudra également pour le retour des piétons et des cyclistes. Cela double la distance du détour. Par exemple, pour

aller et revenir du magasin Canadian Tire, les gens de la rue Bigaouette devront parcourir 1,8 km de plus, ceux de Renaud, 1,2 km, et ceux de la rue de Carillon, 600 mètres... Ces calculs ont de quoi remettre en question le caractère utilitaire de la passerelle pour les gens de Saint-Sauveur. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le discours de la Ville fait preuve de mauvaise foi en ne parlant que de 150 mètres de détour.

Intérêts divergents

Il faut toutefois convenir que pour les résidents et les résidentes des tours de condominiums situées sur la rue Bourdages de l'autre côté de la rivière, la passerelle sera très bien située. En effet, elle leur permettra d'accéder directement au parc Victoria. Sans aucun doute, l'emplacement choisi par la Ville favorise la population de la rue Bourdages, une population déjà économiquement privilégiée, dont les besoins récréatifs vont être comblés par un accès privilégié au parc Victoria et vers le quartier Saint-Roch.



Les différents scénarios proposés pour la réalisation de la nouvelle passerelle reliant Vanier et Saint-Sauveur. Image : Éric Martin.

La décision prise par la Ville se fait au détriment du quartier Saint-Sauveur. Notre population est économiquement défavorisée et nos besoins sont utilitaires. Pour nous, l'accès au secteur des Halles et de la Place Fleur de Lys permet non seulement de se procurer des produits de première nécessité moins accessibles dans le quartier (aliments frais, vêtements, outillage, etc.), mais il s'agit aussi d'un lieu de travail pour de nombreuses personnes. De plus, depuis un temps déjà, nous soutenons qu'un emplacement aligné sur une des rues du quartier aurait possiblement permis de favoriser la dynamisation commerciale de la rue Saint-Vallier.

On peut donc qualifier cette décision d'injuste et d'injustifiée en regard des besoins de la population. La Ville de Québec a beau se targuer que sa décision est la moins coûteuse, il convient de lui rappeler que sa décision est aussi celle qui est la plus inéquitable... •

Courant  alternatif
coopérative de travail

Vos électriciens de quartier

418 523-1936
courantalternatifcoop@gmail.com

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité

LA TRAITEUSE
RESTO EXPRESS
SERVICE DE TRAITEUR

Salle à manger et mets à emporter
281, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K4
(418) 522-6755 - www.latraiteuse.com

ARTISANS DU QUARTIER

Les gars du Coin

Par Marie-Joëlle Lemay Brault

Cela fait déjà deux ans que Patrick Lacasse et Mathieu Savard ont ouvert Le Coin, à l'intersection des rues Durocher et Saint-Vallier Ouest. Ces deux amis de longue date rêvaient curieusement d'un coin de rue pour concrétiser leur projet, un atelier-boutique de sérigraphie sur t-shirts. Lorsque leurs recherches ont débouché sur le local en question, ils ont été séduits et motivés par le défi d'implanter leur petite entreprise dans un quartier où tout n'est pas gagné d'avance. Un coin où ils pourraient être des pionniers à leur manière.

Le vent dans les voiles

Patrick a une formation en sérigraphie et s'intéresse particulièrement à l'imprimerie sur textile. Quant à Mathieu, il a une formation en design graphique et apprécie la conception. L'idée du Coin a germé alors que les deux amis ont eu envie de joindre leurs talents pour offrir ce qu'eux-mêmes n'arrivaient pas à trouver, c'est-à-dire un produit local alliant des concepts originaux, pacifiques et réfléchis, à des fibres biologiques, le tout au prix des autres T-shirts offerts sur le marché.

Jusqu'ici, Patrick et Mathieu sont très satisfaits de l'allure que prend leur projet. Les résultats dépassent leurs espérances sans même avoir à faire de publicité. Ils ont plutôt opté pour un fin travail de stratégie web et mettent à profit leur pignon sur rue. Et ça fonctionne, puisqu'ils se sont même munis d'une deuxième presse cette année afin de réaliser tous leurs projets plus aisément. Selon Mathieu, leur créneau particulier, alliant un côté artisanal et un service très personnalisé,

est pour beaucoup. Les clients satisfaits pratiquent le bouche-à-oreille et Le Coin dans Saint-Sauveur attire des curieux de tous les autres coins de la ville.

Les deux associés sont ambitieux et travailleurs, ça se sent bien, mais ils souhaitent surtout faire les choses en cohérence avec leurs valeurs et convictions. Leur qualité de vie est importante et donc ils valorisent le plaisir, la création et le travail d'atelier. Ils ont des chandails sur la planche, mais ne souhaitent pas pour autant prendre trop d'ampleur, trop vite. Avoir le temps d'établir un contact avec leurs clients et le choix des projets sont des aspects importants pour eux. Ils n'ont pas envie d'une usine, ni de projets qui ne leur ressemblent pas. Ils semblent d'ailleurs particulièrement fiers des collaborations qu'ils sont parvenus à établir avec certains de leurs confrères commerçants de Saint-Sauveur et de Saint-Roch tout comme celles avec des projets communautaires comme le Bicycle Film Festival de Québec, la Baratte ou le Marché Saint-Sauveur. À la hauteur de leurs capacités, ils désirent s'engager dans leur milieu.

Les deux amis ont eu envie de joindre leurs talents pour offrir ce qu'eux-mêmes n'arrivaient pas à trouver: un produit local alliant des concepts originaux à des fibres biologiques.

Du coin de l'œil, le sourire en coin

Les gars du Coin posent un regard intéressant sur le quartier où ils passent le plus clair de leur temps. Ils racontent, le sourire en coin, les idées préconçues des visiteurs de Sainte-Foy ou de Beauport à propos du « pauvre et dangereux » quartier Saint-Sauveur. Ils semblent se faire un réel plaisir des rencontres qu'ils ont avec les gens du coin. Ils décrivent comme étant riches leurs rapports, puis chaleureux, familial et humain le quartier. Les deux jeunes hommes se font même parfois brigadiers-chevaliers pour aider des piétons mal pris à traverser la rue Saint-Vallier vers la rue Renaud, juste en face de la boutique. Ils ont d'ailleurs leur p'tite idée de ce qui pourrait être fait pour sécuriser la traverse.

N'en demeure pas moins qu'ils souhaitent un essor à l'artère commerciale sur laquelle ils logent. « Saint-Sauveur est boudé. Il y a plein de locaux vides. On a besoin de p'tits commerces et il manque... un café », affirme Patrick. Avis aux intéressés... Mon p'tit doigt me dit qu'il n'est pas le seul à le croire, dans le coin ! •



Photos : Ronald Lachapelle



Patrick Lacasse et Mathieu Savard sont très contents de l'accueil que leur ont réservé les gens du quartier.

Le Coin

405, rue Saint-Vallier Ouest
418-580-5468

lecoincreatif.com

facebook.com/lecoincreatif

LE GOIN DES LOCATAIRES

L'info locataires

Par l'équipe du Comité

À l'approche du premier juillet, vous vous posez peut-être des questions concernant votre logement, qu'il soit tout nouveau ou que vous y habitez depuis longtemps. Nous faisons ici un petit tour d'horizon de certaines préoccupations que vous pourriez avoir mais n'hésitez pas à nous contacter.

Mesures d'urgence en vue du 1^{er} juillet

Année après année, à l'aube du 1^{er} juillet, des locataires n'ayant pu trouver un logement convenant à leurs besoins et à leurs moyens se retrouvent dans des situations critiques, voire même à la rue. Comme elle le fait depuis quelques années, la Ville annoncera sous peu les mesures d'urgence qu'elle compte mettre en œuvre en vue de cette période.

Si vous êtes en mauvaise posture à l'approche de la période des déménagements ou si connaissez des gens qui le sont, n'hésitez pas à vous informer ou à demander de l'aide en contactant la Ville ou nous-mêmes au Comité.

Hausse de loyer

Pour la plupart, la période des hausses de loyer est terminée. Parmi vous, certains ont probablement renouvelé leur bail avec ou sans hausse des coûts. Les autres ont possiblement prévu un déménagement, signé un nouveau bail et se préparent à faire des boîtes...

Mais saviez-vous que même si vous avez déjà signé votre nouveau bail, et donc accepté les conditions, il est tout de même possible de demander une révision du prix. Évidemment, vous devez avoir des motifs pour le faire et devrez vous référer à la section G de votre bail, celle où devrait être indiqué, le plus bas loyer payé au cours des 12 derniers mois.

Les situations où il est possible de demander une révision sont les suivantes :

- Si le propriétaire a omis de remplir la section G, vous disposez alors de deux mois après le début du bail pour demander une révision.
- Si le montant inscrit à la section G est plus bas que celui du loyer qui vous est demandé, vous avez 10 jours suivant la signature du bail pour faire une demande de révision.
- Si vous vous rendez compte que le propriétaire a fait une fausse déclaration à la section G, vous avez jusqu'à deux mois après la prise de connaissance de la fraude pour demander une révision du prix.

Une bonne façon de vous assurer du montant payé par les derniers locataires est de leur parler directement. Vous pourriez aussi demander de voir leur bail. De votre côté, vous pouvez faire de même quand vous quittez un logement. Laissez votre ancien bail dans un des tiroirs ou encore postez-le à votre ancienne adresse

dans les jours suivant votre départ.

Programme d'allocation-logement

La Société d'habitation du Québec distribue par le biais de Revenu Québec une allocation-logement visant à offrir un soutien à certains locataires à faible revenu qui consacrent plus de 30 % de leur budget pour se loger.

Évidemment, plusieurs critères s'appliquent comme être âgé de 52 et plus ou être une famille à faible revenu ayant au moins un enfant à charge et être à jour dans la production de sa déclaration de revenus. Les personnes admissibles peuvent se trouver dans les situations suivantes : être propriétaire, locataire, chambreur, seul, en couple ou colocataire. Les personnes qui reçoivent déjà d'autres formes d'aide au logement (HLM, supplément ou subvention au logement) ne sont pas admissibles.

L'allocation est déterminée en fonction du nombre de personnes dans le ménage, du type de ménage, des revenus de la personne et du montant du loyer. Selon les calculs, elle peut varier entre 10 \$ et 80 \$ mensuellement. Ce n'est pas la mer à boire, mais ça peut donner un coup de pouce !

En tout temps, il est possible de présenter une demande. Pour ce faire, vous devez commander un formulaire en appelant au 418-659-6299, le remplir et le retourner par la poste à Revenu Québec. Vous devrez fournir les preuves justificatives demandées.

Votre demande sera traitée dans un délai de deux à trois mois. Si elle est acceptée, les paiements seront rétroactifs à partir du moment de la demande. •

Sauver des tortues au Costa Rica

Par Marie-France Courteau, enseignante de l'école Joseph-François-Perrault

Vingt-neuf élèves inscrits au Programme d'éducation internationale (PEI) des 4^e et 5^e secondaires de l'école secondaire Joseph-François-Perrault, dont quelques-uns du quartier, ont participé à un séjour linguistique et communautaire au Costa Rica, du 1^{er} au 14 avril dernier.

Ces élèves motivés, dynamiques, curieux, sensibles et ouverts aux autres cultures ont vécu une expérience enrichissante qui leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances dans des contextes autres que le milieu scolaire traditionnel. La philosophie du PEI privilégiant une approche humaniste internationale, la dimension interculturelle fait partie des préoccupations essentielles de notre école.

Le milieu physique et culturel et l'abondance d'interlocuteurs espagnols ont été le cadre parfait pour combiner théorie et pratique intensive. Pendant leur séjour à Gandoca (côte Caraïbes), les jeunes participants ont pris part à un projet de protection des tortues marines : nettoyage de plage et patrouilles de nuit au menu. Puis, ils se sont dirigés vers l'Amazonie du Costa Rica (Torutuguero), avant de terminer le périple au volcan Arenal et au Poas.

Vous pouvez consulter leur blogue au : costaricajfp.blogspot.ca.



Ces 28 jeunes de l'école Joseph-François-Perrault ont vécu une expérience hors du commun, alors qu'ils ont contribué à la sauvegarde des tortues de mer, une espèce dont la survie est menacée. Ils ont aussi pu parfaire l'apprentissage de la langue espagnole puisqu'ils ont séjourné dans des familles de la place où ils ont pu s'imprégner de la culture locale. Leurs enseignants, Marie-France Courteau et Sébastien Renald, les accompagnaient dans cette belle aventure. Photo: Sébastien Renald.

INTERNATIONAL

Mobile et novatrice, la ville de Medellín

Par Typhaine Leclerc-Sobry

Si je vous parle de la Colombie, vous ne pensez peut-être pas d'emblée à un pays novateur sur le plan des transports. Pourtant, la deuxième ville en importance du pays, Medellín, a reçu en 2012 le Prix pour le transport durable pour souligner ses différentes initiatives en matière de transports alternatifs. En 2013, c'était au tour du Wall Street Journal de la nommer Ville innovatrice de l'année. Voici un petit tour d'horizon de cette ville mobile.

Un virage durable

Medellín, située au cœur de la Colombie, a un passé entaché par la violence et le narcotrafic. Dans les années 1980 et 1990, c'était l'une des villes les plus dangereuses du monde. Mais depuis le tournant des années 2000, la ville a travaillé fort pour faire peau neuve. Elle a créé des nouveaux parcs, promenades et espaces verts totalisant 1,6 million m² et a mis sur pied plusieurs nouveaux projets permettant une meilleure fluidité des transports dans l'agglomération.

Ces services n'ont pas été mis en place à la pièce mais forment plutôt un ensemble décrit dans un plan de développement mis sur pied en 2004, et qui se réclame de l'urbanisme social. Ainsi, les axes de transport ont été réfléchis pour mieux connecter la population, notamment celle des secteurs plus défavorisés. Ces zones ont d'ailleurs aussi bénéficié du développement de logements sociaux et d'autres projets.

Un réseau d'autobus à la portée de toutes et tous

Les services d'autobus sont bien développés dans plusieurs villes de Colombie et pour les transports interurbains. Pourtant, Medellín se démarque déjà dans son offre de transport par bus. Depuis 2009, la ville a emboîté le pas à la capitale colombienne, Bogotá, en instaurant le MetroPlus, un système d'autobus circulant uniquement sur des voies réservées. Les bus y sont plus longs et surtout plus hauts. Pour y accéder, les utilisateurs et utilisatrices doivent monter sur une plate-forme à la hauteur du plancher de l'autobus.



Les escaliers mécaniques à l'assaut des pentes de Medellín. Photo : Getty Images.

Cela permet donc aux personnes à mobilité réduite un bien meilleur accès que dans les autobus conventionnels.

Le métro... et le metrocable

D'ailleurs, le seul système de métro du pays est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à ses larges portes, ses surfaces planes et ses multiples aménagements permettant de rejoindre

les plates-formes : ascenseurs réservés, rampes et monte-escaliers automatiques.

Si le métro de Medellín fait la fierté de ses résidentes et résidents, c'est probablement le *metro*cable (prononcer « métrocablé ») qui impressionne le plus les touristes et dessert le mieux les zones défavorisées de la ville. Le *metro*cable est un système de télécabines, semblable à ceux présents dans plusieurs stations de ski (les « gondoles »), qui connecte des quartiers difficiles d'accès au système central de métro.

Il faut savoir ici que la ville de Medellín est située dans une cuve entourée de montagnes assez abruptes accueillant des quartiers défavorisés. Les maisons y sont construites à flanc de montagne dans une disposition ingénieuse qui défie parfois les lois de la gravité, rendant tout à fait impossible l'accès en voiture. Le *metro*cable permet donc à plus de 3 000 personnes par heure de se déplacer. Le projet connaît un tel succès que Caracas au Venezuela et Rio de Janeiro au Brésil ont décidé d'imiter Medellín.

Des escaliers exceptionnels

Une autre initiative qui risque de faire des jaloux : les escalators de certaines *Comunas* quartier). Là aussi les maisons installées sur des pentes trop à pic pour les voitures et les bus étaient jusqu'à récemment accessibles uniquement à pied. Les résidentes et résidents devaient emprunter des séries d'escaliers et mettre parfois plus de deux heures pour rentrer du centre-ville. Le système d'escaliers

Les innovations en matière de transports actifs et collectifs ont été développées pour bénéficier à l'ensemble de la population.



Le service de MetroPlus combine l'accessibilité et la rapidité du métro avec la flexibilité du bus. Photo : www.metroamericas.com.

MOBILITÉ DURABLE



Les grandes artères sont transformées en pistes multi-usages tous les dimanches, pour le plus grand plaisir de la population. Photo : La vida es loca (www.tinyurl.com/ml5xom4).

mécaniques mis en place en 2011 permet donc de économiser temps et énergie et d'éviter des tracas. Le plus long des six escaliers mesure pas moins de 385 mètres et ne prend que quelques minutes à parcourir.

Le dimanche à Medellín

Medellín, comme d'autres villes colombiennes, a trouvé une belle façon d'encourager sa population à sortir ses vélos, patins à roulettes ou chaussures de course. Tous les dimanches, plusieurs des grandes artères routières de la ville se transforment, le temps de quelques heures, en grand réseau cyclable sécuritaire

et... libérateur! En plus, les touristes de passage en ville et les autres personnes qui n'en ont pas peuvent profiter de la journée en enfourchant un vélo Encicla, le système gratuit de partage de vélos.

Alors, à quand un voyage à Medellín pour découvrir en personne ces multiples alternatives au transport automobile? •



Medellín en chiffres...

Population

Ville : 2,5 millions

Région métropolitaine : 3,5 millions

Altitude : 1 495 m

Superficie : 382 km²

En mots et en images

Pour un aperçu dynamique des initiatives mises en place à Medellín au cours des dernières années, en matière de mobilité, visionnez le court film *Medellín: Colombia's Sustainable Transport Capital*, réalisé par Elizabeth Press, pour le site Street Films.

<http://www.streetfilms.org/medellin-colombias-sustainable-transport-capital/>
(En anglais et en espagnol).



Les autoroutes sont gratuites, pourquoi pas les autobus?

Transport en commun : des tarifs qui nous révoltent

Par le Collectif Subvercité

Les ennuis de transport irritent dans Saint-Sauveur. Les parcours du Réseau de transport de la Capitale (RTC) se font rares et la situation ne semble pas vouloir changer de sitôt.

Pourtant, la mobilité est un droit, pas un privilège. Chacun doit pouvoir circuler librement pour accéder à son travail et aux services dont il a besoin. C'est pourquoi le comité de mobilisation et d'éducation populaire Subvercité mène la campagne *Pour la gratuité du transport en commun: des tarifs qui nous révoltent*.

Chaque fois que le RTC augmente ses tarifs plus vite que nos salaires, il prive de plus en plus de gens de ses services. L'augmentation de l'accessibilité par la gratuité doit donc être envisagée avec sérieux. Elle bénéficierait en priorité aux personnes sans emploi, à celles ayant un statut précaire, aux étudiant-e-s et aux retraité-e-s, qui ont tout autant besoin de se déplacer que les autres.

La gratuité est un choix réaliste. Les usagers et usagères des services de transport collectif ont payé 70 millions en 2014. C'est donc dire qu'il en coûterait à peu près autant pour rendre le service accessible gratuitement. En comparaison, l'élargissement de l'autoroute Henri-IV coûtera 400 millions... Comme l'a affirmé le directeur général du RTC, la gratuité est un choix politique. Nous invitons la Ville à envisager le financement par une taxe sur l'essence, une taxe de vente ou une surtaxe d'affaire.

Après tout, les commerces sont les premiers à bénéficier d'une mobilité accrue stimulante pour l'économie.

L'explosion du nombre d'automobilistes nous mène dans un cul-de-sac. Outre les problèmes de congestion et de pollution, le simple fait de traverser la rue Saint-Vallier est chaque jour plus dangereux. Et on ne parle même pas du boulevard Charest! Viser la réduction du nombre de voitures aurait un impact positif sur la qualité de vie et la sécurité dans Saint-Sauveur. De plus, des espaces de stationnement pourront être utilisés pour créer de nouveaux espaces verts.

La gratuité est une revendication légitime, pragmatique et concrète bénéficiant à toute la population. Luttons contre ces tarifs révoltants. Rejoignez la campagne! •



« La gratuité est un choix politique »

rtcgratuit.ca

- Alain Mercier, dg du RTC
lapresse.ca, 18 avril 2014

Photo et infographie : rtcgratuit.ca/

Pour aller plus loin

Pour tout savoir sur la campagne **RTC Gratuit**, explorez:

rtcgratuit.ca

facebook.com/RTCGratuit

#RTCGratuit

Collectif Subvercité

subvercite.org

MOBILITÉ DURABLE

Problèmes de mobilité dans le quartier Saint-Sauveur Des solutions réalistes pour un quartier de rêve !

Par *Éric Martin*

En mars dernier, l'équipe du Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ) a terminé l'important travail de rédaction d'un diagnostic documentant les problèmes de déplacement dans le quartier. Voici un très bref aperçu de ce que contient le diagnostic citoyen.

Dresser un portrait précis

À l'écoute des préoccupations citoyennes identifiées lors des ateliers citoyens en 2013, l'équipe a cherché à quantifier les problèmes d'aménagement des trottoirs et des intersections. Grâce à une enquête terrain, elle a ainsi pu démontrer l'état déplorable des trottoirs et des intersections. Les résultats confirment que, dans le quartier, sept trottoirs sur dix ne respectent pas la

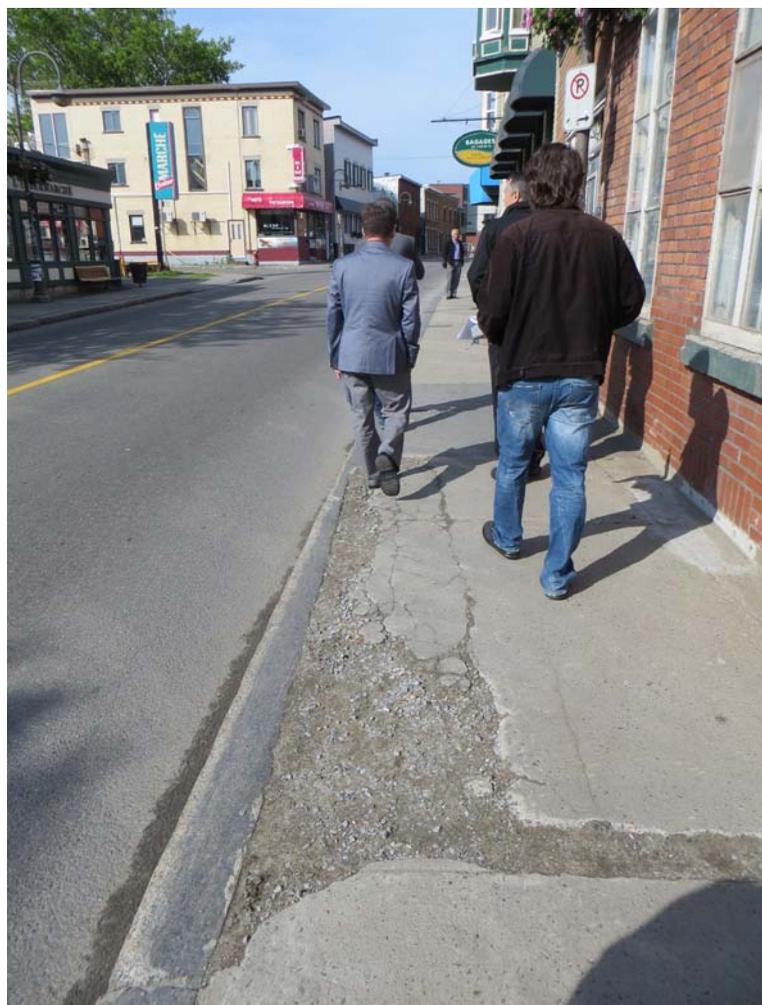
largeur minimale de 1,70 mètre, fixée par la Ville de Québec. En outre, plus de 50 % des trottoirs sont encombrés par des poteaux ou des marches.

L'enquête a aussi permis de constater d'importants problèmes de visibilité aux intersections. Plus de la moitié des intersections présentent une mauvaise visibilité et ceci est renforcé par la présence de nombreux véhicules stationnés à moins de cinq mètres des intersections. Sur 95 intersections

qui ont été inspectées, 141 véhicules étaient stationnés illégalement, c'est-à-dire à l'intérieur du cinq mètres de dégagement prévu. Il est important de tenir compte de ces caractéristiques de notre quartier si l'on veut améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

La sécurité avant tout

Entre 2005 et 2011, 178 accidents ont impliqué des piétons ou des cyclistes dans le quartier. Saint-Sauveur. Il faut d'ailleurs souligner que les gens de Saint-Sauveur utilisent les transports actifs à une fréquence deux fois plus élevée que la moyenne observée dans le reste de la ville de Québec. Pas moins de 28% des déplacements du secteur sont effectués à la marche ou à vélo. Dans la même veine, le Plan de déplacement aux abords des écoles, produit par Accès transports viables et Vivre en Ville, dévoile que près de 70% des écoliers du quartier circulent à pied. À la lumière de ces constats, il est donc



Été comme hiver, l'encombrement et le mauvais entretien des trottoirs sont sans conteste parmi les obstacles les plus observés et sur lesquels il faut travailler en priorité. Ils forcent les piétons à utiliser la rue.

Photos, de gauche à droite : Louis Bernier-Héroux et Ronald Lachapelle.

12

Le Carillon / mai 2014



Me Gaétan Maheux, L.L.L., D.D.N.
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

7100, boul. Henri-Bourassa
Québec (QC) G1H 3E4

Tél.: 418.622.0923
Fax: 418.627.0247



Annick Papillon
Députée de Québec

Bureau de circonscription
275, boul. Charest Est
Québec (Québec) G1K 3G8
Tél. : 418 523-6666
Télé. : 418 523-6672
annick.papillon@parl.gc.ca
www.annickpapillon.npd.ca

MOBILITÉ DURABLE

d'autant plus essentiel de protéger ces usagers qui sont les plus vulnérables. Il est aussi important d'agir en interpellant la Ville puisqu'elle est redevable envers sa population. À ce sujet, le Comité et le Conseil de quartier de Saint-Sauveur sont proactifs et veillent à proposer des solutions réalistes dans le cadre du Plan de mobilité durable de quartier de Saint-Sauveur.

Vous serez d'ailleurs conviés à de vastes consultations publiques à ce sujet dès l'automne prochain.

En mode solutions

Amorcé en 2011, le travail du Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ) est passé à une autre étape. Après avoir diagnostiqué les problèmes vécus par les résidents et les résidentes dans leurs déplacements, l'équipe a réuni, le 3 avril dernier, une petite armée de professionnels pour imaginer des solutions réalistes à apporter dans notre quartier.

Avis professionnel sous la loupe des citoyens

Parce que plusieurs têtes valent mieux qu'une, nous avons réuni des professionnels ayant des champs de compétences variés, ce qui a été très profitable. Notons entre autres la présence du ministère des Transports, de la Direction de la santé publique, de l'École supérieure d'aménagement du territoire, de la Ville de Québec et d'autres organismes spécialisés comme Accès transports viables et Rue Sécure.

Lors de cet atelier, nous avons cherché comment mieux aménager les intersections qui sont les plus problématiques comme quelques-unes le long du boulevard Charest ou de la rue Marie-de-l'Incarnation. Aussi, nous avons réfléchi à de meilleures façons d'aménager les corridors scolaires, tels que celui de la rue Victoria où marchent de nombreux élèves quotidiennement. Et nous avons aussi cherché des façons de sécuriser les abords du parc Durocher et à améliorer la convivialité de ce secteur au cœur du quartier.

Le travail des professionnels a ensuite été présenté à la population dans le cadre des ateliers citoyens des 22 et 28 avril, ainsi que du 8 mai dernier. L'idée était de mesurer le niveau d'adhésion des citoyens et citoyennes aux solutions imaginées par les professionnels et d'assurer qu'elles soient cohérentes avec leurs préoccupations et leurs besoins. Ce processus participatif a été très bénéfique. Il a permis de dégager une vision pour le quartier tout en bonifiant les scénarios présentés. D'ailleurs, si l'on se fie aux commentaires reçus, les participant-e-s ont apprécié l'exercice, certains s'exclamant : « Si on met en place ces solutions-là, ce serait un quartier de rêve ».

Des appuis précieux pour la poursuite du PMDQ

Une bonne nouvelle pour l'équipe du PMDQ est qu'elle a obtenu un support financier de la Ville de Québec. En effet, celle-ci a décidé de plonger dans ce projet consultatif, participatif et tripartite, pour une partie de sa réalisation. D'ailleurs, Chantal Gilbert, conseillère municipale du district Saint-Roch-Saint-Sauveur, a participé activement à l'atelier professionnel. Elle reconnaît le travail et l'organisation qui sous-tendent cette initiative. Mentionnons aussi le soutien financier de l'organisme Basse-Ville en Forme, ainsi que l'importante collaboration du Centre d'écologie urbaine de Montréal.



En avril, trois ateliers de travail citoyen et un atelier de travail réunissant des professionnels ont eu lieu dans le cadre du Plan de mobilité durable de quartier. Ils ont planché sur de belles idées afin de sécuriser et agréments nos déplacements. Photos: Justin Moisan.

Le PMDQ est un projet de longue haleine qui mobilise largement la population. Depuis ses débuts, plus de 1 500 heures de bénévolat ont été comptabilisées. Bravo donc à toutes celles et tous ceux qui contribuent et font du PMDQ un projet unique et novateur à Québec. •

Pour consulter le Diagnostic citoyen et le Plan de déplacement aux abords des écoles:

www.cccqss.org/spip.php?rubrique35

Pour plus d'informations :

418-529-6158 ou pmdqss@bellnet.ca

ckia 88,3 FM

TENDEZ L'OREILLE,
ON PARLE DE VOUS...

LOGEMENT SOCIAL

Améliorer les conditions de logement à Québec : ce que la Ville doit faire

Par les groupes membres du FRAPRU à Québec

La Ville de Québec trace actuellement avec enthousiasme les grandes lignes de son développement pour les 15 à 20 prochaines années. Plusieurs projets de développements résidentiels sont annoncés, notamment dans le Plan de mobilité durable et dans les nombreux programmes particuliers d'urbanisme (PPU) récemment adoptés.

Les groupes du FRAPRU, présents dans plusieurs secteurs de la Ville, sont témoins du contexte de frénésie dans l'immobilier à Québec et des risques que cela fait courir aux locataires à faible et à modeste revenu. Ils voient leurs quartiers se transformer, certains prendre le chemin d'une gentrification qui semble inéluctable. Ils sont inquiets autant pour le maintien des populations originaires dans leurs quartiers que pour la possibilité réelle des jeunes familles de s'établir dans les secteurs centraux de la ville.

La croissance ne profite pas à tout le monde

Les chiffres de l'Enquête nationale auprès des ménages menée en 2011 par Statistique Canada démontre que des milliers de résidentes et de résidents vivent dans des conditions précaires de logement. La pénurie de logements qui sévit à Québec depuis le début des années 2000 a des conséquences importantes sur les locataires, notamment au plan de l'accessibilité financière.

Entre 2000 et 2013, le coût moyen des logements de deux chambres à coucher a augmenté de 46 % à Québec, dépassant maintenant celui des villes de Montréal et de Gatineau. Malgré la progression importante des revenus dans la région ces dernières années, le nombre de ménages locataires qui consacrent plus de 30% de leur revenu à se loger continue d'augmenter. En effet, 46 000 ménages sont maintenant dans cette situation tandis que 21 140 consacrent plus de la moitié de leur revenu à se loger. Malgré une certaine croissance économique, les locataires à plus faible revenu ont de la difficulté à suivre compte tenu de la hausse astronomique des loyers.

*Des milliers
de résidentes
et de
résidents
vivent dans
des conditions
précaires de
logement.*

Même si l'offre de logements locatifs s'est améliorée à Québec, le taux de logements inoccupés demeure très bas. Il est de 2,3 % pour tout type de logement et de 1,3% pour les appartements familiaux (selon les données de l'enquête sur le marché locatif de l'automne 2013 de la SCHL). Or, il se construit de moins en moins de logements locatifs, et ceux qui se construisent sont souvent hors de prix. En moyenne, au cours des cinq dernières années, il s'est construit chaque année davantage de condos que de logements locatifs. Ce marché est visiblement plus alléchant pour les promoteurs immobiliers puisque le profit, sur ce genre de construction, est immédiat. Ces condos qui se multiplient ne répondent évidemment pas aux besoins d'une grande partie des ménages locataires.

Un moratoire qui perd du mordant

D'autre part, le parc de logements locatifs est menacé, particulièrement dans les quartiers centraux, par la transformation en copropriétés divisées et indivises. Ce phénomène difficile à chiffrer est très visible dans

Limoilou, Saint-Sauveur, Saint-Roch, Saint-Jean-Baptiste et Montcalm. La conversion d'un immeuble locatif en copropriété divisée peut être restreinte par règlement. C'est ce que la Ville de Québec a fait en 2002 en adoptant un règlement instaurant un moratoire sur la transformation de logements locatifs en condos tant que le taux d'inoccupation serait en bas de 3%. Ce règlement est reconduit à chaque année. Par ailleurs, alors que le parc de logements locatifs doit plus que jamais être mieux protégé, la Ville a affaibli la portée de son règlement, en diminuant le taux d'inoccupation nécessaire pour qu'il s'applique à 2,5%. Plus encore, elle en a exclu certains édifices et certains logements, comme les immeubles de cinq unités et moins habités par un propriétaire occupant et les logements dont les loyers sont supérieurs au loyer médian.

En 2012-2013, 193 logements ont fait l'objet d'une demande de transformation en copropriété divisée au bureau de Québec de la Régie du logement. Quant à la copropriété indivise, elle est utilisée pour contourner le moratoire et elle n'est encadrée par aucune réglementation.

La Ville peut faire la différence

Dans un contexte où le marché immobilier est agité et où il y a une féroce concurrence autour des terrains vacants, les groupes qui veulent développer un projet de logement coopératif ou sans but lucratif se font la plupart du temps couper l'herbe sous le pied par les promoteurs privés... qui construisent des condos hors de prix. Pour les groupes du FRAPRU, ce n'est pas aux promoteurs, mais aux résidentes et aux résidents de définir une vision pour le développement de leur ville.

Les municipalités peuvent jouer un rôle primordial dans l'accessibilité à des conditions de logement décentes. La Ville de Québec le rappelle d'ailleurs dans sa Politique d'habitation adoptée en 2006. La Ville a donc la responsabilité de s'assurer qu'il y aura de la place pour toutes ses citoyennes et ses citoyens dans les développements à venir. Elle doit également tout faire pour éviter le départ forcé des locataires de leurs quartiers. Comment y arriver ?

Les groupes membres du FRAPRU à Québec croient que la Ville doit soutenir activement le développement du logement social, sous ses différentes formes, et doit s'engager à protéger le parc de logements locatifs existants. Elle devrait adopter sans tarder une série de mesures visant à protéger les ménages les plus vulnérables, souvent les locataires,

contre les effets pervers des projets immobiliers en cours de développement (hausse de taxes et de loyers, pressions sur le marché locatif, conversions en condos, etc.). Il faut des outils clairs pour protéger le droit au logement à Québec.

Divise ou indivise ?

Dans une copropriété divisée, chaque copropriétaire possède une part de l'immeuble sur laquelle il ou elle détient un droit exclusif. L'acheteur doit donc contracter une hypothèque de façon indépendante afin d'acquiescer sa part et il devient propriétaire d'une portion des parties communes de l'immeuble. Dans le cas de la copropriété indivise, plusieurs personnes contrôlent un immeuble en commun. Chaque copropriétaire



LOGEMENT SOCIAL



La Pointe-aux-Lièvres, le long de la rivière Saint-Charles, est un espace bien situé, mais encore mal développé où des projets de logements sociaux devraient être développés.
Photo : Ronald Lachapelle.

détient alors un droit de propriété sur l'immeuble ainsi qu'un droit d'occupation sur son logement. Les copropriétaires sont solidairement responsables de certains frais comme les comptes de taxes municipales et scolaires. La conversion d'un immeuble locatif en copropriété indivise est la vente de chacun des logements comme s'il s'agissait d'unités distinctes. Malheureusement, la conversion d'un immeuble locatif en copropriété indivise échappe au contrôle de la Régie du logement.

Ce que demandent les groupes du FRAPRU :

1. Une réserve de sites dédiée au logement social

La rareté des terrains situés à proximité des services est une préoccupation récurrente pour les groupes qui tentent de développer des projets de logements sociaux, et ce, tant au centre-ville qu'en périphérie. En plus des difficultés à trouver des terrains, le phénomène du « pas dans ma cour » fait la vie dure aux projets de logements sociaux à l'extérieur du centre-ville. Une partie importante de la solution serait de réserver aux projets d'habitation sociale tous les terrains publics destinés à un développement résidentiel.

Dans un contexte de rareté et de spéculation, les terrains et immeubles de propriété publique qui changent de vocation doivent conserver une vocation d'utilité sociale. Cela signifie que la Ville doit utiliser ses terrains actuels, destinés au développement résidentiel, exclusivement à des fins de développement de logement social, plutôt que d'en disposer au cas par cas, parfois au coût de longues luttes citoyennes. Mais cela ne sera pas suffisant pour répondre aux besoins, même les plus urgents. La Ville doit également acheter des sites, avant que leur coût ne grimpe en flèche, les rendant inabordables pour les projets de logements sociaux.

2. Un règlement d'inclusion obligatoire

L'inclusion de logements sociaux dans les nouveaux développements privés ne peut se réaliser si on compte uniquement sur la bonne volonté des promoteurs immobiliers. L'explosion de la valeur foncière et la frénésie immobilière rendent très difficile la construction de logements sociaux. Pour faire bref, les rares terrains disponibles coûtent trop cher et il se trouve presque toujours un promoteur privé pour offrir plus.

La Ville doit se doter d'une politique claire en ce qui concerne le développement immobilier sur son territoire. Tous les projets privés devraient inclure obligatoirement un pourcentage significatif de logements sociaux (minimalement 30%) ou, à défaut, contribuer à un fonds dédié au développement de tels logements aux alentours.

3. La protection du parc de logements locatifs

En plus des mesures visant à faciliter le développement du logement social, d'autres avenues doivent être adoptées par la Ville pour permettre le respect du droit au logement à Québec, comme :

- Un règlement interdisant la transformation de logements locatifs en copropriétés, divisés ou indivisés.
- Un règlement plus sévère en matière de salubrité pour obliger les propriétaires à maintenir leurs logements en bon état. Cela permettrait à la Ville de saisir des immeubles mal entretenus, voire laissés à l'abandon, par leurs propriétaires négligents et récidivistes. Ces immeubles devraient pouvoir être transformés en coopératives ou en organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation.
- Des mesures plus serrées de contrôle des loyers suite à l'octroi de subventions municipales permettant des rénovations.

4. Des représentations proactives

La Ville doit être plus proactive dans ses représentations auprès des autres paliers de gouvernement.

On l'a vu au cours des dernières années, la Ville de Québec n'a aucune difficulté à faire entendre son point de vue sur la place publique lorsqu'elle le veut. Que ce soit dans le dossier de l'amphithéâtre ou celui des retraites de ses employé-e-s, le maire Labeaume tire bien son épingle du jeu médiatique. Pourquoi ne pas profiter de cette tribune publique et de l'influence de Québec pour appuyer les revendications de longue date des personnes mal-logées ?

S'il est vrai que la Ville de Québec développe autant de logements sociaux qu'elle peut le faire avec les budgets actuellement alloués par le gouvernement provincial, la mairie devrait être plus active auprès des paliers supérieurs pour qu'ils accroissent leur financement en la matière.

Pour répondre aux besoins les plus urgents, Québec a besoin de 4270 nouveaux logements sociaux en cinq ans. Actuellement, elle en obtient autour de 400 par année (425 en 2013). •

Vous voulez vous impliquer ?



Le Comité

accompagne des requérantes et requérants qui souhaitent mettre sur pied un projet de coopérative d'habitation. Intéressés ? Vous avez envie de contribuer à la revitalisation du quartier et à la création de logements accessibles et de qualité?

Contactez-nous !

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
301, rue de Carillon

418-529-6158
cccqss@bellnet.ca



Le FRAPRU est un regroupement québécois qui a pour mission la promotion du droit au logement, la défense collective des droits des locataires et le maintien des populations résidentes dans les quartiers populaires.

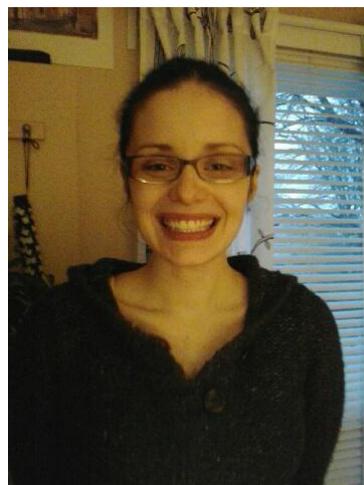
Il est composé de 150 groupes membres, dont près d'une quinzaine à Québec. Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (CPSJB), le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) et le Comité logement d'aide aux locataires (CLAL) du secteur ouest sont ses trois groupes membres participants dans la région. Ils travaillent quotidiennement avec les locataires de leur quartier et mettent sur pied des projets de coopératives d'habitation pour répondre aux besoins des requérantes et des requérants de logements sociaux qui les contactent.

VOX POP

Vos voisines en ont long à dire!

Par Frédéric Côté et Françoise Bellemare

On ne prend pas toujours le temps d'apprendre à connaître les personnes qui vivent près de chez nous, pourtant elles ont souvent beaucoup à dire. Quatre femmes du quartier ont accepté de se prêter au jeu et ont répondu à quelques questions à saveur estivale... Et vous, que répondriez-vous ?



Depuis combien de temps vivez-vous dans Saint-Sauveur?

Isabelle Noël (IN)

27 ans, travaille à la bibliothèque Gabrielle-Roy

Josiane Mondou (JM)

32 ans, travaille comme intervenante

Noémie Perron (NP)

24 ans, étudie à l'Université

Kassandre Mondou (KM)

15 ans, étudie au secondaire

IN - 2 ans

JM - Ça va faire deux ans et demi le 1er juillet.

KM - Ça va faire deux ans en juillet 2014.

NP - Deux ans bientôt, dans le même appartement!

Votre truc pour résister aux canicules dans le quartier? (à part l'air climatisé)

IN - Aller marcher à la rivière Saint-Charles !

JM - Un bon ventilateur et la piscine.

KM - Manger de la crème glacée ou des popsicles.

NP - Je passerai mon premier été dans le quartier. Probablement que je me rendrai près de la rivière Saint-Charles. Ou bien je vais spotter les piscines publiques. Je ne sais pas exactement où elles se trouvent. À découvrir! Sinon, je vais boire de l'eau avec bien de la glace. Ça va être sûrement chaud dans mon appartement, au troisième étage!

L'institution du quartier qui vous tient le plus à cœur?

IN - Pour moi, c'est le Fin Gourmet, pour la nourriture et pour l'atmosphère.

JM - Je n'aurais vraiment pas le goût que le dépanneur du coin ferme. Avoir le dépanneur Hébert juste au coin de la rue, c'est pas mal « pratico-pratique ». D'ailleurs, on a déjà perdu notre quincaillerie, coin Franklin et l'Aqueduc. C'est dommage... Sinon, à voir ma fille la fréquenter, c'est certain que la Maison des jeunes est un endroit très important. Elle devrait même être ouverte encore plus souvent!

KM - La Maison des jeunes.

NP - La rivière Saint-Charles. C'est là qu'on trouve le côté le plus naturel du quartier. Et ça me rappelle le Nord-du-Québec... L'endroit d'où je viens. Je m'y promène presque à tous les jours, hiver comme été, sauf en période de dégel.

Le meilleur endroit de rencontres dans le quartier?

IN - Le parc Victoria ! Il y a aussi le parc Durocher.

JM - Le parc Durocher. Beaucoup parce que je vois ma fille (de 15 ans) y aller. C'est un lieu de rassemblement, avec la Maison des jeunes juste à côté. Aussi, il m'est arrivé d'aller patiner avec elle l'hiver.

KM - C'est au parc Marguerite-Bourgeois ou au Centre Durocher.

NP - Moi, c'est la rue Saint-Joseph... Mais est-ce que c'est à Saint-Sauveur ? C'est là que je rencontre le plus souvent des gens et que je m'arrête pour parler. Peut-être qu'on peut se dire qu'une partie de la rue appartient à Saint-Sauveur... Jusqu'à la rue Caron, tiens!

Ce qu'il manque au quartier pour le rendre encore plus agréable?

IN - Il manque de fontaines dans le quartier, pour le rafraîchissement, justement. Sinon, il manque de revitalisation en général. Pour ça, il faudrait prévenir la fermeture de commerces : j'ai l'impression que « tout ferme » ! Mais ça s'en vient bien.

JM - Il faudrait qu'il y ait plus de verdure, de parcs. C'est ça qui manque. Il y en a qui vont mettre des bacs à fleurs devant chez eux, c'est cool... Mais, ça prendrait plus de parcs!

KM - Il nous faudrait plus d'arbres et de verdure, mais aussi des parcs.

NP - Euh?... Je trouve que ça circule plutôt bien en vélo. Ce qu'il faudrait, c'est davantage d'épiceries. Qu'elles soient plus abordables, que les prix soient adaptés aux moyens des gens du quartier. Aussi, il faudrait des logements sociaux. Ha! Vraiment, les poussettes! Il faut des trottoirs adaptés aux poussettes. Réalité de future maman. Il faut aussi améliorer le déneigement des trottoirs.

LES MOTS D'ATOUT-LIRE

Atout-Lire est un groupe populaire d'alphabétisation dans Saint-Sauveur. Nous offrons donc des ateliers de lecture, d'écriture et de calcul pour des adultes qui veulent apprendre à lire et écrire ou qui souhaitent s'améliorer.

Les participants d'Atout-Lire ont un projet spécial cette année, portant sur le thème de la santé. Ils ont donc des choses intéressantes à partager avec vous sur le sujet.

Bonne lecture!

SI LA Terre était moins Polluée
Les hôpitaux seraient moins occupés.

FAIRE du vélo tous les jours
pour me mettre en forme.
FAIRE de la marche tous les jours.
Je joue aux quilles.
J'écoute la radio.
RONALD

faire le sport
c'est très bon pour la santé.
On court, on fait du vélo.
Quand on fait du sport,
de la musique.
Je veux acheter un vélo d'intérieur.
amène de l'eau quand tu fais du sport.
mange des carottes,
du céleri, de la salade,
des oranges, des tomates,
du brocoli et du concombre. Sylvie
écoutez mon conseil!

PRENDRE LA SANTÉ EN MAIN,
MANGER PLUS DE LÉGUMES ET FRUITS.
DE TEMPS EN TEMPS ON MANGE
DES COCHONNERIES MAIS PAS SOUVENT.
SOUVENT ON EST EN SANTÉ ET
ON PREND LE VÉLO ET ON SE
LANCE LE BALLON. VOIR LES
GENS EN FORME EST UNE
VITAMINE, C'EST LA JOIE.
JE SOUHAITE DE ME METTRE
EN FORME. Lucie

bonne santé
MARCHER COURIR
être positif
boire s'exprimer
bien manger fruits
pour santé
propre rive
Claude Durand
RITA

LES HÔPITAUX DANS UN PAYS C'EST
TRÈS IMPORTANT PARCE QUE SI TOUS
LES CITOYENS SONT MALADES LE PAYS NE
SERA PAS AVANCÉ. YOHALI

si tu es malade va à l'hôpital pour
voir le docteur tu vas lui dire les problèmes
de ta santé. claudia

AUREVOIR

Que le vent te porte longtemps...

Le Carillon est un projet qui tenait énormément à cœur à Carol-André Simard, militant de longue date du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Non seulement il était derrière les mots-croisés et signait plusieurs textes à chaque édition, mais il faisait aussi un travail invisible mais ô combien nécessaire : la correction. Suite au décès de Carol-André le 1er avril dernier, nous souhaitons profiter de cet espace pour rendre un dernier hommage à un militant inoubliable. Salut Carol!

« J'ai connu Carol-André à l'hiver 2002. J'étais stagiaire à l'ADDS-QM, voisin de palier du Comité, au 301 Carillon. J'avais le nombril vert, il me le faisait sentir. On s'est rapidement apprivoisés. »

Il m'appelait « son fils spirituel », je l'appelais « mon père spiritueux ». Une discussion avec lui virait rapidement en duel, à un jeu où il était imbattable : la répartie. Il était un artiste au style ampoulé, un passionné qui brûlait la chandelle par les deux bouts, un militant buté qui continuait à défendre le PQ coûte que coûte. »

Certes, Carol était imparfait, controversé, entêté, mais avant tout, il était sincère, engagé, fidèle à ses idéaux. Il était un sensible, un écorché. Il était un ami. Il y a un vide depuis son départ. Il me manque. Heureusement, il reste les souvenirs. »

— Jonathan Carmichael

À l'annonce de ton départ, j'ai bien cherché les mots toute la journée ... Toi, tu les aurais trouvés tout de suite, entre deux lignes de mots croisés, t'en aurais même ajouté que je ne connais pas pour être certain que je sache que toi, les mots, tu les connais.

Merci, Carol, pour tous ces bons moments qui font de fabuleux souvenirs. Merci pour les prises de bec bien senties, souvent à saveur péquiste et pour les slogans que tu nous inspirais, à Jonathan et moi, à ton plus grand désarroi. Je me sens privilégiée de faire partie de celles qui tenteront de garder ta mémoire vivante... Celle du militant pour le droit au logement, au langage poétique sur fond de "baveux", celle d'un ami. Salut à toi, camarade !

— Marie-Ève Duchesne

« Carol-André avait bien des faiblesses, mais c'était mon ami et je l'aimais. Il paraissait nonchalant mais combien de fois je l'ai vu acharné au travail aussi bien manuel qu'intellectuel. Il aimait taquiner, mais il en acceptait les retours. Ce qui lui manquait cruellement ces dernières années, c'est ce qu'une femme aurait pu lui donner en amour et en tendresse. Aussi, comme un être normal, il avait besoin d'être reconnu. Au comité, il obtenait quelques satisfactions. Cependant, il se retrouvait trop souvent avec sa solitude intérieure. Puisse-tu trouver, Carol-André, dans ta nouvelle vie, tout ce qui t'a manqué dans la nôtre! »

— Michel Desrochers

« Je sais combien ce journal que tu avais contribué à mettre sur pied te rendait fier. C'est d'ailleurs à tes côtés que j'ai commencé à y glisser des mots avant d'en prendre la coordination. Cette fierté qui s'éveillait en toi quand le Carillon de Saint-Sauveur sonnait, ainsi que la tendresse que j'éprouvais à ton égard me porteront à en prendre soin. D'ailleurs, depuis ton départ, chaque nouvelle édition est devenue une période précieuse pour penser à toi. Ton excentricité frôlant la comédie, ta sensibilité, ton humour et ton amour des mots me manquent. Bon repos, bel être. »

— Marie-Joëlle L.B.

Hommage à notre collègue disparu

Par Denise Garneau

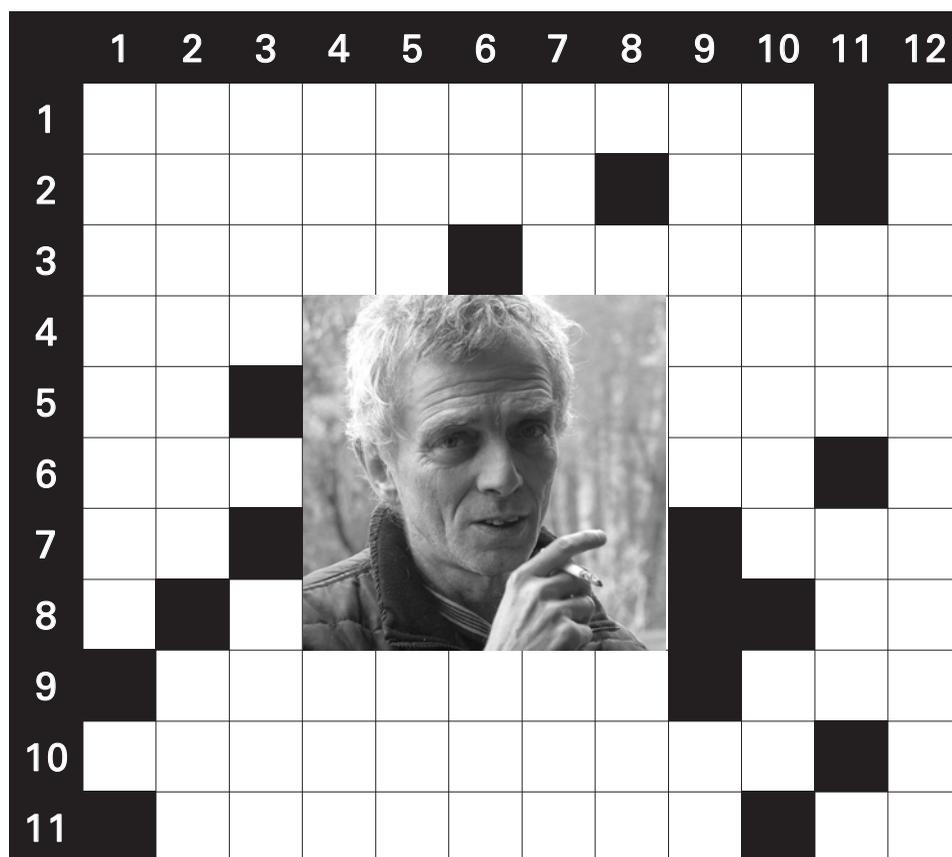
Les définitions en italique se rapportent à lui.

Horizontalement :

1. Son prénom.
2. Qualifie une hernie de l'estomac. – Ancien oui.
3. Personnes avec qui on a des affinités. – D'un peuple de l'Afrique du Sud.
4. Douleur. – On dort drôlement bien quand on dort comme lui!
5. Vedette qui aimait les phoques. – Code international d'identification d'une publication.
6. Vague espagnole. – Pronom personnel.
7. Île ou note. – De mer, de table, d'Epsom, de magnésie, de bain ou en fleur!
8. Direction de la protection de la jeunesse. – Moitié ou note.
9. Arbuste aromatique à fleurs bleues. – Attrapés.
10. *Il en connaissait plusieurs et ne les aimait pas tous...*
11. *Il l'a été pendant plus de 20 ans au CCCQSS.*
12. Monnaie des Philippines. – Zygote.

Verticalement :

1. *Il y est né au Lac Saint-Jean, un château sur la Loire porte le même nom.*
2. Qui veut faire plaisir. – Tous les chemins y mènent.
3. Profilé servant à guider le déplacement d'une autre pièce. – Beaux, mignons.
4. Enlevé. – Elle a sa Vénus.
5. Fatigué, ennuyé. – Approche territoriale intégrée.
6. Aluminium. – Règles, cérémonial.
7. Pif ou odorat. – Ville du Pérou.
8. *Enfant dans la précédente.*
9. Mouvement d'oscillation du navire de bâbord à tribord. – Débute le 21 juin.
10. Ouvertes en parlant des fleurs. – Préposition, adverbe ou pronom personnel, au choix!
11. Santé, nature, cul par-dessus tête. – Touché. – Ustensile pour égoutter les bouteilles.
12. *Profession qu'il a exercée plusieurs années, il avait commencé dès le CÉGEP.*



Solutionnaire en page 20. Photo : Etienne Grandmont.

BABILLARD

AGA du Comité

L'assemblée générale annuelle (AGA) du Comité des citoyens et des citoyennes arrive bientôt. Elle aura lieu le 11 juin prochain, 19h00. L'AGA est le lieu par excellence pour exercer votre pouvoir démocratique au sein de l'organisme ou pour découvrir l'étendue de nos activités.

Quelques postes se libèrent au conseil d'administration et seront en élection.

Pour participer pleinement, assurez-vous que votre carte de membre est en règle.

AGA SEBV

Le Service d'entraide Basse-Ville inc. tiendra son assemblée générale annuelle, incluant un souper communautaire, le jeudi 19 juin 2014 à 17h, dans ses locaux du 155, ave. du Sacré-Coeur, Québec, G1N 2W3.

Information : Diane Verreault (418-529-6889)

On sonne les cloches pour un Québec sans pauvreté

Rassemblement le jeudi 29 mai à 11h30, devant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (425, rue Saint-Amable, Québec).

Pour plus d'informations : Collectif de lutte et d'actions contre la pauvreté de la région de Québec (CLAP 03)

luttepauvrete03@gmail.com
(418) 525-6187 poste 221

Pour connaître les actions qui se déroulent dans différentes régions du Québec, consultez le site : www.pauvrete.qc.ca

Marché aux puces du Service d'entraide Basse-Ville

Venez participer au marché aux puces du Service d'entraide Basse-Ville. Une formidable occasion de dénicher des vêtements, des chaussures, des articles de décoration, de cuisine ainsi que des meubles et des petits électroménagers.

Samedi 7 juin 2014, de 9h à 15h.
Au Service d'entraide Basse-Ville
155, ave. du Sacré-Coeur, Québec
(Coin Montmartre et Sacré-Coeur)
Information: Gilberte ou Diane (418-529-6889)
Annulé en cas de pluie

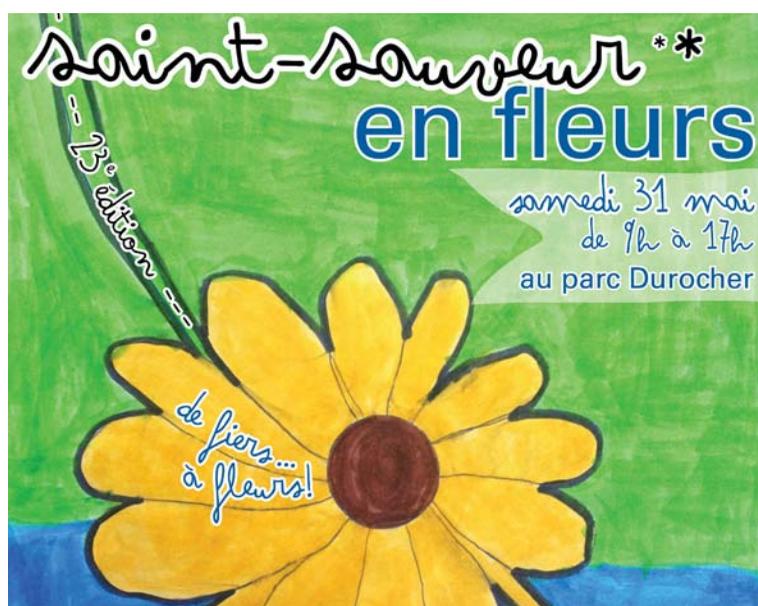
Espace recherché

Les organisateurs du Marché Saint-Sauveur sont à la recherche d'un espace libre et sécuritaire à proximité du parc Durocher afin d'y entreposer du matériel.

Vous avez un bout de garage, un cabanon, etc., à prêter ou louer...

Demandez Maëva
au 418-529-6158 ou par courriel
marchesaint-sauveur@bellnet.ca

Vous voulez annoncer dans le babillard communautaire? Contactez-nous pour faire paraître une annonce dans le prochain numéro du Carillon (en novembre).



communautaire. Une maquilleuse et un magicien seront aussi de la partie.

En musique :

10h30- Bernard Lafargue
11h30- Jérôme Casabon
12h45- Gabrielle Shonk Trio
14h15- Micro ouvert *
15h30- Fanfare Tintanar

* En plus de numéros d'artistes professionnels, devant le succès de l'an dernier, nous réitérons avec un micro ouvert entre 14h15 et 15h30. Le temps d'un numéro, prenez la scène au cœur du parc Durocher.

Atelier Fleurir Saint-Sauveur

Encore une fois cette année, le Conseil de quartier Saint-Sauveur vous convie en grand nombre à l'atelier «Fleurir Saint-Sauveur». Entre 13h et 16h, joignez-vous à nous pour recevoir gratuitement un sac en fibres géotextiles que vous remplirez de fleurs et pourrez suspendre aux façades et galeries de votre résidence. Un sac par famille du quartier est offert, jusqu'à épuisement des stocks.

Ceux et celles qui possèdent un sac des années précédentes sont invités à le réutiliser. •

Programmation de la fête

Sous le thème « De fiers... à fleurs », Saint-Sauveur en Fleurs vous invite à profiter de votre fête de quartier pour garnir vos jardins, plates-bandes, jardinières et balcons. Plus d'une cinquantaine de variétés de fleurs sont en vente sous la tente des fleurs. Vous pouvez aussi trouver quelques variétés de fines herbes et de légumes.

Tout au long de la journée, pour votre plaisir : musique, casse-croûte, jeux, atelier, œuvre collective et zone

Solutionnaire de la page 19.

12	P	F	U	E	O	E	O	S	E	P	12
11	E	I	T	N	A	T	I	L	I	M	11
10	T	N	E	N	I	C	I	T	I	O	10
9	S	U	E	N	A	R	I	N	O	M	9
8	I	M						J		D	8
7	L	S	E					V		R	7
6	A	S	E					A		O	6
5	N	B	S	I				B		B	5
4	R	I	O	L				L		A	4
3	U	O	L	U	Z	S	E	I	A	M	3
2	O		C	O	C	A	L	E	H	I	2
1	J		E			A	N	D	R	E	1
	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	

Saint-Sauveur en fleurs

3^e édition

vendredi 31 mai
de 9h à 17h
au parc Durocher



au programme

Vente de fines herbes
Casse-croûte, maquillage, jeux, animation

En musique : Bernard Lafargue,
Jérôme Casabon, Gabrielle Shonk Trio
et la fanfare Tintanar

14h15 à 13h50 : Micro-Ouvert

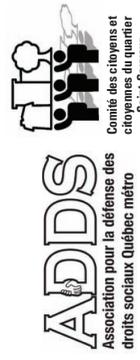
13h00 à 16h00 : Atelier de confection de sac géotextile

Pour plus d'information : monsaintsauveur.com/enfleurs

Bravo!

au gagnant du
concours de dessins
qui a inspiré l'affiche :
Mituchumino Dunia

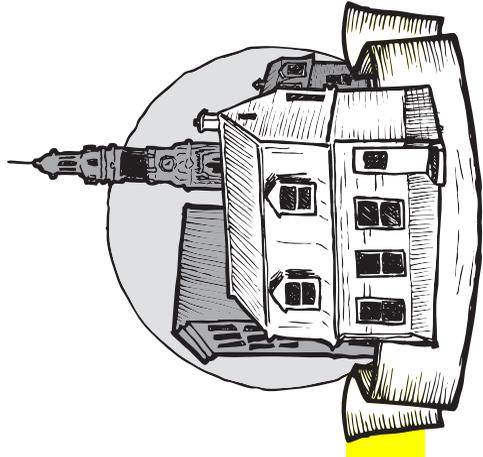
une invitation de :



merci à nos principales partenaires!

LE CARILLON du quartier Saint-Sauveur

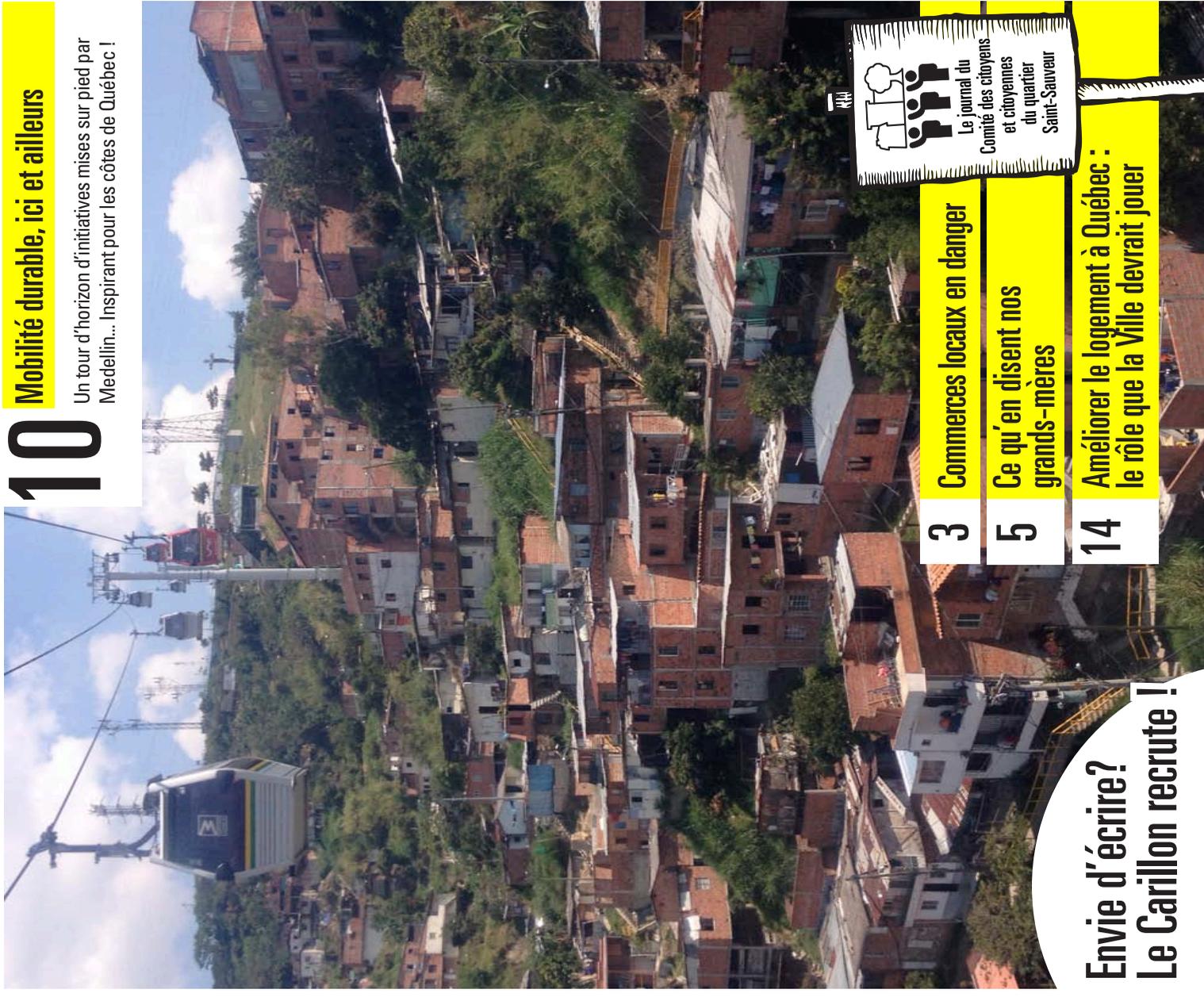
Volume 9 / numéro 2 / mai 2014



10

Mobilité durable, ici et ailleurs

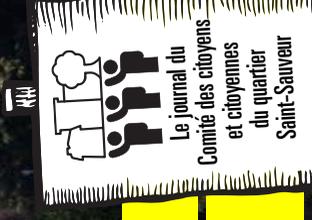
Un tour d'horizon d'initiatives mises sur pied par Medellín... Inspirant pour les côtes de Québec !



3 Commerces locaux en danger

5 Ce qu'en disent nos grands-mères

14 Améliorer le logement à Québec : le rôle que la Ville devrait jouer



Envie d'écrire?
Le Carillon recrute !